

# Korea Analysis

## En direct de Corée

4

**Novembre 2014**

### **Avant-propos**

#### **DOSSIER : LE SYSTÈME POLITIQUE SUD-CORÉEN**

1. Une gouvernance moderne en crise : l'expérience coréenne au croisement de la démocratie représentative et de la démocratie délibérative (Eun Jaeho) 4
2. Repenser les amendements constitutionnels en Corée (Lee Chunghee) 9
3. Il est nécessaire de réformer le système des auditions parlementaires de confirmation en Corée (Park Jai Chang) 15
4. Les deux visages du système des partis dans la démocratie coréenne (Lim Seong-Ho) 20
5. Le système électoral coréen : histoire, problèmes actuels et réformes futures (Kim Wook) 25

#### **DOSSIER : LA CORÉE DU NORD DE KIM JONG-UN ENTRE CONSERVATISME POLITIQUE ET RÉFORMES ÉCONOMIQUES PARTIELLES**

6. L'anatomie du pouvoir de Kim Jong-un (Cheong Seong-chang) 30
7. Purges et remaniements sous Kim Jong-un (Nicolas Levi) 35
8. L'ouverture économique partielle nord-coréenne profite avant tout à la Chine (Antoine Bondaz et Léonie Allard) 40
9. Le tourisme en Corée du Nord : vers la fin du « pays ermite » ? (Anthony Maranghi) 45

#### **DÉCALAGE**

10. La ville nouvelle de Sejong : un contreponds à la « République de Séoul » (Alexandra Lichá) 50



# AVANT- PROPOS

Corée du Sud : gouvernance en crise et processus de décision biaisés, réformes constitutionnelles destinées à réduire le fossé entre pays légal et pays réel, rééquilibrage entre système présidentiel et système parlementaire, organisation des partis obsolète et modes d'élection insuffisamment représentatifs, telles sont les lignes de force et de rupture que dessine ce nouveau numéro de *Korea Analysis*. Mais nous avons aussi en ligne de mire la Corée du Nord sur laquelle est porté un éclairage original. Qu'il s'agisse de l'assise du pouvoir de Kim Jung-un, des purges radicales récemment menées, des relations commerciales avec la Chine, de l'ouverture économique et des potentialités touristiques du pays, *Korea Analysis* propose des analyses en profondeur sur l'un des États les plus opaques et les plus mystérieux de la planète.

205 jours après le naufrage du *Sewol*, une série de projets de loi, dont la loi spéciale qui porte le nom du ferry, ont été adoptés par l'Assemblée nationale. Tout en jugeant insuffisante la teneur de cette législation et en déplorant notamment

le manque d'un dispositif susceptible d'assurer le droit d'enquête, les familles des victimes du naufrage ont déclaré qu'elles acceptaient ce compromis législatif obtenu après plus de quatre mois de tractations parlementaires.

**Eun Jaeho** constate que le naufrage du *Sewol*, traumatisme majeur pour la société coréenne, a provoqué une intense réflexion sur les capacités réelles de la Corée à assurer la sécurité de ses citoyens. Ces derniers ont assisté à la défaillance de tout le processus de décision au sein du système politico-administratif. Ils en appellent à une réforme du système de gouvernance et s'interrogent sur l'efficacité de la chaîne de responsabilité. Dans ce contexte tragique, le système judiciaire est également apparu incapable d'apporter des réponses indépendantes aux questions des familles endeuillées.

**Lee Chunghee**, dans son article intitulé « Repenser les amendements constitutionnels en Corée », résume l'histoire du régime politique coréen depuis 1953. Celle-ci peut se lire comme

une volonté de réduire l'écart entre aspirations démocratiques et réalité politique. L'instauration d'une nouvelle Constitution, en 1987, a établi un équilibre des pouvoirs mais, actuellement, toute tentative de réformes constitutionnelles se heurte aux priorités des gouvernants telles que combattre le ralentissement économique, assurer la sécurité nationale face aux menaces du Nord et réduire l'aggravation des inégalités de revenus.

**Park Jai Chang** cherche à savoir si la Présidente Park Geun-hye a été durablement affaiblie par le rejet de ses candidats lors des auditions parlementaires de confirmation. Celle-ci semble en effet contrainte de maintenir en poste le Premier ministre Chung Hong-won, démissionnaire après la catastrophe du *Sewol*. Ces auditions, détournées de leur but premier – s'assurer de l'expertise technique des ministrables – se résument à un affrontement entre partis politiques et à un étalage de la vie privée des candidats. Elles donnent aussi au Parlement une occasion de rogner les prérogatives de la présidence. Système présidentiel ou système parlementaire : un rééquilibrage des pouvoirs semble souhaitable alors que l'auteur insiste sur la nécessité de « réformer le système des auditions parlementaires de confirmation ».

**Lim Seong-Ho**, dans son article intitulé « Les deux visages du système des partis dans la démocratie coréenne », propose une perspective historique de l'évolution des partis politiques. Leur caractéristique essentielle est un fort ancrage régional, qui incite les partis à reléguer les questions nationales au second plan. S'ajoute à cela la rigidité des lignes partisans, qui rendent quasiment impossible tout dialogue d'intérêt national. Par ailleurs, les partis sont également instables et enclins à changer régulièrement d'organisation et de nom. Actuellement, la bipolarisation, entre conservateurs et progressistes, ne laisse pas d'espace politique aux centristes. L'auteur

s'interroge sur la nature de ces partis : partis de masse ou partis parlementaires ?

L'article de **Kim Wook** intitulé « Le système électoral coréen : histoire, problèmes actuels et réformes futures » s'intéresse principalement aux enjeux liés au système électoral propre à la nomination des membres de l'Assemblée nationale. Début 1988, les négociations entre les trois partis aspirant au pouvoir aboutissent à un système uninominal avec une dose de proportionnelle. Un vote unique permettait d'apporter une seule voix à deux systèmes, l'un majoritaire, l'autre proportionnel. Une réforme, en 2004, apportait une clarification pour les votants : chaque citoyen votait pour un candidat de district et une liste. De l'avis des commentateurs, universitaires et politiques, ce fut un progrès pour la représentation des petits partis, mais les effets en furent minimes. Les experts pensent qu'une amélioration du système, allant vers plus de proportionnelle pour une meilleure représentativité des élus, est nécessaire.

La réforme du système politique coréen, surtout celle de son régime électoral, est difficile à réaliser à cause des intérêts acquis des parlementaires en fonction. Cependant, la décision rendue fin octobre par la Cour constitutionnelle a jugé que la loi actuelle sur la différence existant quant au nombre d'habitants entre les circonscriptions législatives est « non conforme » à la Constitution. Cette loi, qui tolère une différence du nombre d'habitants allant jusqu'au triple, doit être révisée pour que l'écart soit réduit au double. La Cour a annoncé que la disposition actuelle sera maintenue jusqu'au 31 décembre 2015 pour prévenir toute confusion et en attendant sa révision. Cette décision entraînera certainement de grandes modifications dans le régime du scrutin législatif, mais sera aussi une occasion de traiter des questions liées aux élections sur l'agenda des réformes.

À la suite de la disparition et de la réapparition de Kim Jong-un, après quarante jours d'absence médiatique, Pyongyang a été une nouvelle fois le centre de questionnements sur la stabilité du régime. La visite surprise des numéros deux, trois et quatre du pouvoir à la cérémonie de clôture de 17<sup>e</sup> Jeux asiatiques à Incheon, début octobre, a relancé la discussion sur les relations de la Corée du Nord avec ses voisins. La stabilité du régime et ses tentatives de réformes partielles constituent l'objet d'analyses du second dossier sur la Corée du Nord.

**Cheong Seong-chang** étudie l'« anatomie du pouvoir de Kim Jong-un », dans une version mise à jour d'un article paru dans la revue *Global Asia* (vol. 9, n° 1) au printemps 2014. Il révèle que le processus de préparation de Kim Jung-un à la succession de son père a été long : ce n'est pas un « jeune inexpérimenté » qui a pris le pouvoir en Corée du Nord il y a maintenant trois ans. En réussissant à asseoir sa légitimité en tout juste quatre mois, tout en s'appuyant sur des organes de prise de décision collective, Kim Jung-un réussit le renouvellement de l'exercice du pouvoir en Corée du Nord. Il se démarque aujourd'hui des pratiques de son père Kim Jong-il, notamment en donnant une image de « leader amical et généreux » et en cherchant une adhésion populaire. Ce faisant, il a consolidé le régime politique de la Corée du Nord.

**Nicolas Levi**, dans son analyse intitulée « Purges et remaniements sous l'ère Kim Jong-un », s'interroge sur l'étendue et la signification des purges liées à la chute de Jang Sung-thaek. Le changement de poste de Choe Ryong-hae peut paraître comme énigmatique mais il s'explique peut-être simplement par des « raisons de santé ». Dans ce contexte, la question est de savoir qui détient le pouvoir réel, et il semble que les membres de la famille proche de Kim Jong-un sont en bonne place.

**Antoine Bondaz** et **Léonie Allard**, dans leur

article sur le commerce sino-nord-coréen, constatent que « l'ouverture économique partielle nord-coréenne profite avant tout à la Chine ». La Chine est *de facto* le partenaire économique principal de la Corée du Nord, et la vingtaine de nouvelles zones économiques spéciales (ZES) récemment créées seraient indirectement tournées vers elle. Alors que la Corée du Sud se pose ouvertement la question de savoir à qui profitera la réunification, la Corée du Nord adopte une politique économique plus cohérente et des réalisations projetées à plus grande échelle qu'auparavant. Cependant les investissements réels restent limités. S'impose aussi à la Corée du Sud la nécessité d'une coopération avec la Chine pour progresser dans la définition d'une réunification nationale.

Pour **Anthony Maranghi**, le potentiel touristique de la Corée du Nord est riche : sites historiques, culturels et naturels, attrait de la nouveauté/curiosité suscité auprès des touristes du monde entier. Après l'arrêt du tourisme intercoréen, la priorité a été donnée par les responsables nord-coréens au tourisme chinois. Pour la Corée du Nord, le tourisme serait un nouveau moyen d'acquérir des devises et un moteur de croissance pour l'économie. Mais ce nouveau marché est-il vraiment un pas vers l'ouverture du « pays ermite » ?

Dans la rubrique « Décalage », l'article d'**Alexandra Lichá** porte sur « La ville nouvelle de Sejong : un contrepoids à la « République de Séoul » ». Construire une ville administrative nouvelle est toujours une gageure. La ville de Sejong n'échappe pas aux difficultés quoique l'idée de transférer la capitale plus au sud ne soit pas une nouveauté récente. Portant le nom du roi le plus emblématique de la Corée, le projet peut se permettre d'être visionnaire. Mais la ville de Séoul ne se laisse pas dépouiller de plein gré de ses prérogatives politiques, économiques et culturelles.

**Yoo JUNGHWAN**

## DOSSIER : LE SYSTÈME POLITIQUE SUD-CORÉEN

### **1. Une gouvernance moderne en crise : l'expérience coréenne au croisement de la démocratie représentative et de la démocratie délibérative**

**EUN JAEHO**

#### **Nauffrage du *Sewol*, naufrage d'une confiance politique**

Le 16 avril 2014, ayant quitté le port d'Incheon à destination de l'île de Jeju, le ferry *Sewol* s'immobilise en mer Jaune et sombre quelques heures plus tard. Le navire transportait 33 membres d'équipage et 476 passagers dont 325 lycéens, âgés de 17 ans pour la plupart, en voyage scolaire avec 15 professeurs. Le bilan est tragique : 294 morts et 10 disparus.

La population coréenne a du mal à comprendre qu'une catastrophe d'une telle ampleur ait pu avoir lieu dans son pays, qui semblait pourtant avoir les capacités de se prémunir contre de tels accidents. Les familles des victimes et l'opinion publique expriment leur incompréhension, leur colère et leur douleur dans de violentes critiques adressées à la compagnie du ferry, aux secouristes, aux gardes-côtes et au gouvernement. « Nous devrions baptiser le 16 avril "jour de

l'infamie" et renouveler notre engagement à ne pas léguer aux générations futures un pays aussi honteux », commentait le quotidien conservateur *Dong-A Ilbo* le 18 avril 2014. Le journal progressiste *Hankyoreh* s'inscrivait dans le même état d'esprit en titrant, le 17 avril : « Dans quel pays vivons-nous ? ».

Les causes qui ont mené à l'accident ne sont pas officiellement établies à ce jour. Mais cette catastrophe est un véritable traumatisme, alors qu'elle n'est malheureusement pas la première qu'a vécue la Corée<sup>1</sup>. Elle résulte d'abord d'un enchaînement de défaillances dans la gestion des transports maritimes, mais pas uniquement. Traduisant l'incompétence d'un capitaine, de son équipage et de son armateur, elle exprime aussi celle d'une administration négligente et d'un gouvernement qui avait pourtant fait de la protection des citoyens une priorité de son action. Pendant sa campagne présidentielle de 2012, Park Geun-hye, la première femme Présidente du pays, l'avait promis. Une nouvelle structure chargée de la gestion des crises naturelles et sociales avait été mise en place, en février 2013, sous la responsabilité du ministre de la Sécurité et de l'Administration publiques. Or le ministère s'est révélé complètement incompétent pour gérer ces questions.

Les reproches ont été nombreux. Les premiers corps noyés n'ont pas été récupérés par des gardes-côtes ou des marins, mais par des plongeurs volontaires. Le Centre national de gestion des crises établi à Séoul

---

<sup>1</sup> En 1993, le naufrage du ferry *Sehae* avait causé la mort de 293 passagers. En 1995, le grand magasin Sampoong, à Séoul, mal conçu, s'était effondré, faisant plus de 500 morts. En 2003, l'incendie du métro de Daegu, d'origine criminelle et qui avait causé la mort de 193 personnes, avait été malheureusement aggravé par des maladroites de communication. La Corée du Sud figure aujourd'hui, triste position, en tête du classement des pays de l'OCDE en termes de décès par accident.

a dû s'en remettre à la télévision pour suivre les progrès des secours. Par ailleurs, pour des raisons techniques, l'armée n'a pu utiliser le premier navire sud-coréen de sauvetage en mer, terminé en 2012 et ayant coûté environ 110 millions d'euros. Les différents services impliqués n'ont jamais su se coordonner, ni répondre efficacement à l'urgence de la situation. Le naufrage survenu le 16 avril n'est pas seulement celui d'un ferry mais celui des autorités publiques chargées de la sécurité de la population.

Cette catastrophe suscite encore une interrogation plus large sur le fonctionnement du pays. Une enquête criminelle en cours a montré que des modifications dangereuses avaient été apportées au ferry – y compris l'ajout d'un pont – et que l'eau de ballast destinée à faire contrepoids à la cargaison avait été évacuée, en dépit de la réglementation. Pire, les autorités ont mis près de six semaines pour identifier un corps qu'ils pensent être celui de Yoo Byung-eun, propriétaire de la compagnie, qui était en fuite depuis le naufrage. Le corps décomposé a été retrouvé le 12 juin à seulement 3 kilomètres de l'une des maisons de Yoo. La police a indiqué qu'elle pensait d'abord que le corps était celui d'un sans-abri jusqu'à ce que des tests ADN indiquent à la fin du mois de juillet qu'il s'agissait de la dépouille de Yoo.

La catastrophe se transforme très vite en « scandale », en « affaire politique », suscitant une méfiance profonde envers les institutions judiciaires chargées d'élucider les causes de l'accident et d'identifier leurs responsables. Les familles endeuillées du *Sewol* exhortent la Présidente à mettre en place une commission d'enquête spéciale dans laquelle les membres nommés par les parents des victimes seraient plus nombreux que ceux désignés par le gouvernement. Mais, plus important encore, elles veulent aussi que soit accordée à cette commission l'autorité nécessaire pour exiger

des informations dont celle-ci aura besoin pour poursuivre les personnes qu'elle soupçonne d'avoir commis des actes répréhensibles.

La présidente Park Geun-Hye et le parti au pouvoir Saenuri avaient promis de créer une commission indépendante, et le principal parti d'opposition avait accepté, en principe. Mais ils sont restés divisés sur les détails pendant plus de deux mois sans aller plus loin. Dans cette conjoncture politique qui révèle la stigmatisation générale du système judiciaire, le ministre des Finances, avec d'autres décideurs clés, ont déclaré dans un communiqué officiel : « Notre économie est en perte de vitesse en raison de l'impasse politique actuelle... Si les projets de loi relatifs à la vie quotidienne des gens ne passent pas au cours de cette session parlementaire, et si nous ne parvenons pas à favoriser la reprise économique, le pays pourrait faire une sorte de piste ». Cette intervention des acteurs légitimes situés en haut de la hiérarchie décisionnelle contribue, ironiquement, à bien délimiter les fronts d'opposition entre les familles endeuillées, les médias ou d'autres groupes d'acteurs apportant des éléments révélateurs sur le « crime » d'une part et les responsables « incompetents », « corrompus » et faisant preuve de « connivence » avec la compagnie du *Sewol* d'autre part. Cela conduit à des rumeurs sur la complicité du gouvernement et sur une dissimulation soigneuse des « faits » par les services de renseignements.

### **La démocratie représentative à l'épreuve**

La catastrophe a secoué l'ensemble du pays et déclenché une vague de sentiment *anti-establishment* dans la mesure où les enquêtes ont montré que la cupidité, la corruption et le manque de supervision adéquate ont

contribué à la tragédie. Alors que 70,8 % des Coréens interrogés désirent toujours l'élucidation transparente et totale des causes du naufrage, seuls 28% des Coréens interrogés se disent satisfaits, contre 66 % d'insatisfaits, au sujet des résultats de l'enquête officielle menée par les autorités judiciaires (*Weekly Dong-A* et *Gallup Korea*, 29-31 juillet). Sur la place de Gwanghwa-mun au centre-ville de Séoul, les familles de victimes ont remis des

**« La catastrophe a secoué l'ensemble du pays et déclenché une vague de sentiment *anti-establishment*. »**

tracts portant une photo de la Présidente avec les yeux rougis exprimant ses remords pour le naufrage du ferry. Ces documents étaient titrés : « Les larmes de la Présidente étaient-elle des mensonges ? ». Les bénévoles ont exhorté les gens à signer une pétition demandant à la Présidente de mettre en place une commission spéciale d'enquête indépendante.

Certaines des familles ont campé à deux pas de la résidence présidentielle (Maison Bleue) pendant des mois pour inciter l'Assemblée nationale à adopter une loi visant à mettre en place une enquête complète et indépendante sur le naufrage.

Inattendue, cette mise en cause violente du système judiciaire va jusqu'à la remise en cause du système social et politique de la société coréenne et cela, malgré les tentatives de médiation compassionnelle du pape François envers les familles des victimes lors de sa visite d'État en Corée, au mois d'août 2014. Résultat le plus visible et immédiat, la popularité de Mme Park chute dans les sondages d'opinion, phénomène sans doute largement dû à la tragédie du *Sewol*. Interrogés sur la manière dont le gouvernement dirige le pays, seuls 44 % des Coréens se disent satisfaits contre 48 % d'insatisfaits (*Gallup Korea Political Index*, 2014, n° 131) alors que, au début 2014, après une année de mandat, la Présidente bénéficiait

d'une popularité plus que confortable par rapport à ses deux prédécesseurs. Sa cote de popularité avoisinait les 55 % en moyenne (variant de 48 % à 60 %).

La catastrophe du *Sewol* conduit finalement à la remise en cause de la légitimité d'un régime politique fondé sur les principes de la démocratie représentative. Les partis politiques qui sont censés assumer des fonctions représentatives et les administrations publiques chargées de mettre en œuvre des politiques d'intérêt général ne sont plus capables de se faire respecter par la population. Il s'agit d'une montée en puissance du désir collectif d'autorésolution des « gouvernés » contre les tentatives de gouverner des « gouvernants ». La façon d'organiser la *chose publique* (*res publica*) tend à évoluer dans le cadre d'une société « post-moderne » où la volonté des gouvernés de peser sur la décision publique s'affirme de plus en plus.

L'affaire du *Sewol* traduit, à ce niveau, l'échec de la gouvernance qui est souvent proposée comme une panacée pour l'administration publique contemporaine, chez les tenants de la *Nouvelle Gestion publique*<sup>2</sup> notamment. De

---

<sup>2</sup> Depuis plus d'un demi-siècle, la bureaucratie est prise, à tort ou à raison, pour responsable principale de l'incapacité de l'État à répondre aux nouveaux défis : assurer la croissance durable, maîtriser les dépenses publiques et le déficit budgétaire. D'où une série de réformes menées depuis 1980 dans des pays anglo-saxons d'abord puis européens, les néolibéraux ayant plaidé pour introduire dans la gestion des administrations publiques les recettes déjà appliquées par le secteur privé. Cela donne lieu à une nouvelle théorie de l'administration publique, la *Nouvelle Gestion publique*, que la Corée a mise en œuvre durant les années 1990 et 2000. Toutefois, le bilan mitigé de ces réformes et les crises de 2008 et 2011 en particulier mettent en cause le bien-fondé de la démarche néolibérale et conduisent certains à s'interroger sur les moyens d'action alternatifs focalisés sur la collaboration entre le public et le privé (Jung et Mazmanian 2009, Eun 2009b).

nombreuses études ont démontré la possibilité d'échec de la gouvernance et ont fourni divers diagnostics, qui peuvent être classés en deux types (Eun, 2010).

Le premier est un échec provoqué par des conflits entre diverses parties prenantes, publiques et privées, intervenant dans le processus décisionnel auparavant monopolisé par une poignée d'acteurs officiels. Toutefois, champ complexe d'interactions, la gouvernance qui relève de l'action collective rend complexe à divers niveaux le processus de construction sociale des problèmes publics et des politiques publiques qui en résultent : on a souvent du mal à définir les « vrais » problèmes publics à résoudre ; une fois les problèmes identifiés, il n'est pas toujours évident d'établir les priorités et de se mettre en accord sur les moyens d'action « adéquats ».

Le deuxième type d'échec est celui de la responsabilité affaiblie par la participation de divers acteurs et la répartition du pouvoir décisionnel entre ces acteurs, en situation de concurrence. Sous la gouvernance centrée sur l'État, l'attribution des responsabilités était relativement claire. Mais, dans le cadre d'une gouvernance partagée entre le public et le privé, la question de savoir qui est responsable et jusqu'à quel point, pour qui et pour quoi, devient ambiguë. Il y a d'ailleurs une certaine tendance à ce que les fonctionnaires compensent leur perte de pouvoir décisionnel en chargeant d'autant de responsabilités que possible de nouveaux participants dans le processus d'élaboration des politiques, ce qui aggrave encore le problème de responsabilité en la diluant. Comment responsabiliser des codécideurs d'origines diverses s'impose ici comme une question centrale quant au succès de la gouvernance collaborative.

C'est à ce niveau d'incertitude et de confusion issu de l'instauration d'un système de gouvernance que la démocratie représentative



se révèle paradoxalement inopportune et hors de contexte pour satisfaire le désir d'autonomie croissant de la population d'une part, l'efficacité et l'efficience des décisions publiques d'autre part. C'est en effet le bon moment pour ouvrir un nouveau chapitre pour démocratiser le processus décisionnel et, à la fois, responsabiliser de futurs décideurs, instaurer une démocratie délibérative dans laquelle des citoyens libres et égaux bénéficient d'une autonomie socialement légitime et d'une prise de décision politique consensuelle. Cette dernière est en effet une idée en vogue aujourd'hui en Corée aussi bien que dans d'autres pays européens soucieux du déficit démocratique qui les affecte, mais sans savoir trop comment y arriver et avec quels moyens précis. Pourtant, il est clair que ce n'est pas un pur hasard si le gouvernement de Park Geun-hye vient de lancer un débat public à l'échelle nationale : « Trente ans après : vision 2045 de la Corée » durant la deuxième moitié de 2014. Pour rendre les citoyens coréens « heureux »<sup>3</sup>, la Commission présidentielle pour la cohésion nationale organise un débat public délibératif qui relève sûrement d'une culture étrangère à la tradition confucéenne et développementaliste à la fois.

---

<sup>3</sup> Lors de sa prise de fonction, Mme Park a décidé de prendre le cap du « bien-être » de la population avec une forte volonté de renforcer l'État providence. Cette prise de décision se justifie par le développement déséquilibré du pays, notamment en matière de protection sociale, de démocratie, de droit du travail, mais plus particulièrement, par la prise de conscience récente de la nécessité d'assurer le « bien-être » du peuple pour la stabilité politique du pays. Ainsi, pour assurer et améliorer le « bien-être » du peuple dans cinq domaines (économie et R&D, protection sociale, éducation et culture, sécurité et solidarité sociale, sûreté nationale), le gouvernement de Mme Park s'est fixé vingt-et-une grandes orientations déclinées en 140 actions publiques à mener.

## En attendant la suite...

La tragédie du *Sewol* n'est pas encore définitivement close. Certes, c'est le résultat d'un enchaînement de défaillances comportementales et institutionnelles peut-être enracinées dans la culture coréenne de croissance économique rapide. Le piège serait cependant de penser que les débats sur la catastrophe obéissent exclusivement au souci de renforcer la sécurité ou de lutter contre la corruption. L'intensité des passions soulevées ayant vite débordé le cadre technique et professionnel pour devenir un problème politique. Cela aboutit à une remise en cause du système d'action publique fondé sur la démocratie représentative, qui se trouve aujourd'hui dans une impasse créée par la répétition de conflits entre intérêts particuliers et cela, en ouvrant une voie inédite vers la démocratie délibérative.

Il est certainement trop tôt pour dresser un bilan de ces orientations ou pour évaluer les retombées du débat public qui, du reste, selon certains, constitue une nouvelle forme de propagande politique. Quoi qu'il en soit, il est nécessaire que Mme Park, pour reprendre ici le résultat d'un sondage d'opinion, instaure un bon climat de communication au sein de son gouvernement et fasse participer la population à la prise de décision. Un sondage d'opinion réalisé en septembre 2014 révèle que 20 % des interrogés estiment que l'erreur la plus grave du gouvernement de Mme Park réside dans son manque de communication et de transparence (*Gallup Korea Daily Opinion*, 2014, n°131).

Mme Park, fille du Président qui a mis en place dans les années 1960-1970 les fondements de la croissance économique ainsi que ceux de la démocratie « à la coréenne », semble avoir tous les atouts requis et les vertus pour entreprendre les réformes et redonner de nouvelles orientations au pays avec volonté

et fermeté. Autrement dit, c'est à elle de finir le travail commencé il y a cinquante ans par son père au nom de la « modernisation de la nation ». Cette fois-ci, il s'agira d'une modernisation *politique* fondée sur la participation et la délibération des citoyens.



## **2. Repenser les amendements constitutionnels en Corée**

**LEE CHUNGHEE**

L'histoire politique moderne de la Corée du Sud a été marquée par la lutte continue menée pour réduire l'écart entre les aspirations démocratiques et la réalité politique. De la division de la Péninsule à la crise financière de 1997, en passant par la guerre de Corée et une série de bouleversements politiques tels que des révoltes étudiantes, des coups d'État et l'assassinat d'un Président, les Coréens n'ont jamais perdu de vue l'objectif démocratique. L'effondrement d'un régime autoritaire et son remplacement par un système démocratique ne survient pas sans raison. Il est le fruit d'un processus graduel et douloureux. Les transitions démocratiques ne sont pas faciles, elles sont souvent fragiles et complexes. La plupart des Coréens sont persuadés que la Corée a franchi un point de non-retour dans le processus de démocratisation, cependant, cela ne signifie pas que l'avenir de la politique coréenne soit dépourvu d'embûches.

La Corée a réformé ses institutions législatives et judiciaires, son système électoral et de financement des partis politiques, etc. De nombreux obstacles demeurent cependant

afin de stabiliser notre démocratie. En effet, la résolution pacifique des conflits, la primauté du droit, l'atténuation du régionalisme et un système de représentation efficace sont nécessaires pour la stabiliser. Le système politique coréen devrait donc renforcer ses capacités non seulement pour résoudre les problèmes existants, mais aussi pour faire face à ceux qui se profileront dans les années à venir.

### **La révision constitutionnelle, clé de toute réforme politique**

Il est généralement admis que des réformes politiques peuvent être obtenues en modifiant la Constitution, car ce texte garantit le droit fondamental et précise la structure des institutions gouvernant la nation. En outre, la Constitution est notre norme commune, ce qui permet d'améliorer la relation entre le peuple et la nation. Le thème de la réforme constitutionnelle est ainsi un thème récurrent dans la politique coréenne.

La Constitution de 1987 a instauré un régime présidentiel, le chef de l'État étant élu au suffrage direct, et établi un suffrage uninominal pour les élections législatives. Ces changements constitutionnels ont permis de réduire la prédominance de l'autorité présidentielle et de promouvoir une compétition électorale libre. L'Assemblée nationale pouvait ainsi enfin faire contrepoids au pouvoir présidentiel.

Les demandes de révision constitutionnelle sont fondées sur la conviction que la Constitution a atteint son principal objectif, qui était d'empêcher la nation de connaître un nouveau régime autoritaire. Depuis, la démocratie coréenne a mûri et une nouvelle dictature est inconcevable. Cependant, il existe un consensus pour dire que la Constitution doit être de nouveau modifiée en faveur d'une plus grande responsabilisation et d'une plus grande décentralisation de la gouvernance.

Les partisans de la réforme constitutionnelle soutiennent que les pouvoirs présidentiels demeurent trop importants et que ceux qui exercent le pouvoir demeurent irresponsables dans le système actuel.

La concentration du pouvoir au niveau présidentiel a toujours été l'objet favori des accusations. Les anciens présidents ainsi que les hommes politiques sont plus ou moins d'accord sur les inconvénients du système présidentiel actuel. L'adoption d'un amendement constitutionnel est donc devenue une sorte de mission politique qui doit être réalisée tôt ou tard.

Cette année, une proposition de réécrire la Constitution a pris un élan nouveau avec le soutien de 151 des 300 députés de l'Assemblée nationale. Le groupe est maintenant capable de mettre en route un processus de modification constitutionnel, étant donné que seule la majorité des députés ou le Président sont autorisés à proposer un amendement.

Cette décision intervient alors qu'un consensus se dégage. Une enquête récente a montré que plus de 80 % des membres de l'Assemblée nationale sont prêts à appuyer une révision constitutionnelle, et ils sont désormais également soutenus par une majorité de l'électorat. Ce mouvement a lancé un débat national entre les citoyens et les experts des secteurs académiques, politiques et civiques.

### **S'écarter du système présidentiel : système parlementaire ou semi-présidentiel ?**

De nombreuses suggestions ont été faites sur la possibilité d'instituer : un double mandat de quatre ans, un parlement bicaméral, un système semi-présidentiel ou encore un régime parlementaire. La structure du gouvernement est la cible principale des

discussions. Les partisans d'un système de poids et de contrepoids estiment que, dans le système actuel, le pouvoir est trop concentré entre les mains du Président.

Certains suggèrent d'instituer un système parlementaire, le Premier ministre serait le « premier parmi ses pairs », comme alternative à ce qu'ils considèrent comme une « présidence impériale ». Ils soutiennent que la répartition du pouvoir politique entre les membres de l'Assemblée nationale permet de mieux répondre à la diversité des intérêts socio-économiques. En Corée, cependant, ce système ne reçoit pas un soutien populaire massif. La II<sup>e</sup> République (1960-1961), qui avait un système parlementaire, n'a pas duré plus d'un an à cause d'un coup d'État militaire. Les adversaires du système parlementaire soulignent que les changements fréquents de majorité au sein de l'Assemblée rendent les politiques publiques imprévisibles et freinent le développement économique.

L'exemple du Japon est régulièrement mis en avant. Depuis la mise en place de la Constitution de 1947, soit depuis 67 ans, le gouvernement a été dissous cinquante fois à la suite d'un vote de défiance émis à l'Assemblée, et la durée moyenne de l'exercice du pouvoir d'un Premier ministre n'a été que de quinze mois. Selon un récent sondage, seulement 15 % des Japonais sont satisfaits de leur système parlementaire et un très grand nombre préféreraient un régime présidentiel à l'américaine, plus stable.

Certains députés et universitaires soutiennent que la Corée devrait adopter un système semi-présidentiel dans lequel le Président et le Premier ministre partagent le pouvoir, et dans lequel le gouvernement doit obtenir la confiance de l'Assemblée nationale. En vertu de ce système, similaire au système allemand, le président, en charge de la défense et de la diplomatie, serait rééligible après un mandat

de quatre ans. En outre, l'Assemblée nationale choisirait le Premier ministre, chargé de gérer les affaires intérieures, y compris l'économie. Le Premier ministre nommerait les ministres, permettant des coalitions gouvernementales. Les opposants au régime semi-présidentiel disent qu'un tel système politique, dans lequel le Président et le Premier ministre ont un pouvoir égal, ne convient pas à la Corée car le pays n'a pas l'expérience des autres pays ayant développé ces systèmes hybrides après en avoir expérimenté plusieurs.

### **Conserver le système présidentiel actuel ou bien adopter un système présidentiel à l'américaine?**

Ce débat tourne principalement autour de deux questions. La première concerne le mandat de quatre ans avec une possibilité de réélection, la seconde est celle de la synchronisation des mandats présidentiels et parlementaires.

*Mandat unique de cinq ans ou possibilité de double mandat de quatre ans ?*

La limitation actuelle du mandat présidentiel à un seul mandat de cinq ans reflète les mauvais souvenirs du peuple coréen quant aux dérives autoritaires passées. Lorsque la Constitution a été révisée en 1987, l'objectif premier était ainsi d'éviter le retour de la dictature.

Les partisans de ce changement apporté au mandat disent que ces dérives ne sont plus possibles du fait de l'ancrage de la démocratie dans le pays. Des facteurs importants devraient en revanche être pris en compte, comme la responsabilité, la continuité, la stabilité et l'efficacité dans la gouvernance du pays, et la mise en œuvre des politiques que permettent deux mandats consécutifs.

Alors que le mandat présidentiel unique assure un changement pacifique de gouvernement, il présente des inconvénients importants. Une

fils élu, le Président est peu incité à entendre les préoccupations du peuple ou à faire de son mieux pour se faire réélire. De plus, le Président ne dispose en réalité que de trois ans pour se consacrer à gouverner la Corée. Le Président doit apprendre à gouverner dans la première année et se préparer à abandonner le pouvoir au cours de la cinquième année.

Dans ce contexte, les Présidents ont mis l'accent sur les réalisations qu'il est possible de mener à bien au cours d'un seul mandat, ce qui rend difficile d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques sur le long terme. Comme la Présidente Park Hye Guen l'a bien compris, ce mandat unique est un obstacle à la poursuite d'objectifs politiques de long terme. Cet inconvénient est attesté par son plan de trois ans pour l'innovation

économique. La Présidente ne peut pas avoir un plan économique à long terme, même si elle le désire, car elle ne dispose que de trois ans pour faire appliquer ses politiques de manière efficace. Les précédents montrent que les Présidents ne disposent pas de beaucoup de temps pour faire avancer les choses. L'ancien Président Roh Moo-hyun a fait face durant près d'un an à une procédure d'*impeachment* alors que son successeur, Lee Myung-bak, a perdu une année à regarder, impuissant, les manifestations d'opposition à l'assouplissement concernant les importations de bœuf américain.

Ceux qui s'opposent à la possibilité d'exercer deux mandats consécutifs ont des opinions différentes. Ils font valoir que les problèmes tels que l'affaiblissement de l'autorité présidentielle ne sont pas causés par le mandat unique, mais par le système présidentiel lui-même. Ainsi, les opposants critiquent le fait qu'il est idéaliste de croire qu'un second mandat permettrait

d'éviter ces désagréments. La situation de *lame duck*, faiblesse institutionnelle du Président lorsque son mandat arrive à terme et qu'il ne peut plus engager de réforme d'ampleur, demeure une caractéristique intrinsèque du système présidentiel.

## La synchronisation des élections présidentielle et parlementaire

« Plus de 80 % des membres de l'Assemblée nationale sont prêts à appuyer une révision constitutionnelle. »

La seconde question controversée est de savoir si les mandats du Président et des députés devraient être synchronisés. La non-concomitance des élections est le principal facteur qui entraîne la possibilité que soit mis en place un gouvernement minoritaire avec le parti d'opposition contrôlant l'Assemblée nationale. Une Assemblée nationale dominée

par l'opposition a été monnaie courante depuis 1987, et nous sommes susceptibles de nous retrouver de nouveau dans une telle situation, qui ralentit considérablement la prise de décision politique.

Les analystes en faveur de la correction de ce décalage temporel soutiennent que tenir ces élections parallèlement aiderait les partis politiques à surmonter le climat de confrontation actuelle. Elle permettrait également au Président et à l'Assemblée nationale de gouverner avec une plus grande responsabilité et stabilité.

Ceux qui s'opposent à cette proposition suggèrent que la tenue des élections législatives au cours du mandat présidentiel permet d'organiser un « référendum » à mi-parcours sur les résultats du gouvernement. Les opposants suggèrent également qu'une structure politique où l'opposition contrôle plus de sièges au Parlement réduit au contraire

l'irresponsabilité et l'instabilité dans la gestion des affaires de l'État. De plus, le risque de revenir à une « présidence impériale » est régulièrement mentionné.

### **Un soutien important à la Constitution de 1987**

Selon les sondages portant sur la révision constitutionnelle, plus de 30 % des sondés pensent que le pays doit conserver un mandat présidentiel unique de cinq ans. Ceux qui défendent la Constitution existante ne pensent pas que les problèmes politiques actuels proviennent du cadre constitutionnel. L'instabilité politique, la concentration des pouvoirs, le dysfonctionnement des relations président-législateur et la politique des partis peuvent être résolus dans le cadre constitutionnel actuel. Il conviendrait avant tout de normaliser le système représentatif en renforçant le rôle et le statut de l'Assemblée nationale et des partis politiques. Pour ceux-ci, le système présidentiel actuel est considéré comme le fondement de la transition démocratique pacifique en Corée. En vertu de cette Constitution, six présidents ont été élus, ce qui a créé un cycle positif permettant l'alternance et la poursuite de la démocratisation. Ils estiment également que la possibilité d'un double mandat de quatre ans va à l'encontre de l'objectif consistant à éviter la concentration du pouvoir. Une présidence plus longue risquerait également de renforcer éventuellement la corruption impliquant notamment des membres de la famille ou des collaborateurs du Président.

La Constitution de 1987 construit un nouvel ordre démocratique en rééquilibrant les pouvoirs. Selon ce texte, le législateur a de nombreux pouvoirs dont celui de vérifier et de contrôler l'exécutif, de consentir à la ratification des traités internationaux, de contrôler la fiscalité et le budget, d'enquêter sur les affaires publiques et d'inspecter les bureaux

du gouvernement, etc. Le problème ne serait ainsi pas la Constitution, mais la qualité de l'establishment politique.

Le pouvoir présidentiel pourrait ainsi être réduit sans réviser la Constitution. Les lois le concernant peuvent être modifiées pour donner plus de pouvoir au gouvernement central et aux gouvernements régionaux, tout en garantissant au Président un réel pouvoir afin de mener à bien ses missions. Il est vrai par exemple que le Premier ministre organise les différents travaux des ministères, et a eu tendance à jouer le rôle symbolique d'assistant du Président, plutôt que d'exercer un contrôle direct sur les ministères. Nous devrions tirer le meilleur des droits et des obligations constitutionnelles existants en renforçant le rôle du Premier ministre. La Constitution autorise celui-ci à recommander des candidats aux postes ministériels, mais les anciens présidents ont limité ce droit en nommant le Premier ministre et les ministres de façon simultanée. Le mandat présidentiel unique ne devrait pas être considéré comme le responsable de cette confusion politique ; ce sont des pratiques politiques dépassées et une culture de prérogatives abusives qui devraient être incriminées.

### **Possibilité de révision constitutionnelle : portée, calendrier et préoccupations de l'opinion publique**

En Corée, la modification de la Constitution, comme dans tout autre pays, n'est pas tant une question juridique qu'une question fondamentalement politique. Sans un solide soutien politique, aucune tentative de modifier la loi fondamentale ne peut être couronnée de succès. Par conséquent, plusieurs facteurs tels que le calendrier, la portée de la modification, les inquiétudes de l'opinion publique et des acteurs politiques sont étroitement liés, et leur combinaison peut faire émerger des circonstances favorables.

Les circonstances actuelles sont tout à fait différentes de l'environnement et des événements qui ont conduit aux précédentes révisions constitutionnelles, lorsque des modifications ont eu lieu en quelques mois, soutenues par un ensemble de forces politiques déterminantes. Cette fois, les propositions d'amendement sont avancées par des universitaires et divers travaux de recherche. L'Assemblée nationale a également mis en place un conseil consultatif qui étudie les révisions possibles de la Constitution, et ce depuis plusieurs années. Par conséquent, la nécessité de modifier la Constitution est largement soutenue par divers experts, et les sondages indiquent que la majorité de la population soutient cette idée. Les avis, toutefois, diffèrent sur les détails de ces amendements.

Parvenir à un consensus sur la portée de la révision est un facteur critique pour la révision constitutionnelle. Certains disent que minimiser les changements de la loi fondamentale est souhaitable pour assurer un ordre constitutionnel stable. D'autres soutiennent qu'il semble nécessaire de modifier des passages importants de la Constitution pour adapter et rendre plus efficace la démocratie. Réorganiser la structure gouvernementale, y compris les autorités présidentielle et législative, serait nécessaire pour tenir compte de l'évolution de la démocratie coréenne au cours des trois dernières décennies. Dans des domaines plus spécifiques, certains suggèrent de placer le Conseil d'audit et d'inspection, actuellement sous l'autorité du Président, sous celle de l'Assemblée nationale. Pour mobiliser le soutien et l'approbation du public, il devrait y avoir un accord sur tous ces détails. Cela exigera du temps, des efforts et de la patience comme jamais auparavant. Nous pouvons disposer d'une Constitution viable et consensuelle, seulement après un long débat et un examen minutieux des amendements à rédiger.

Toute modification de la Constitution de la République a besoin d'un consensus national. Comme nous le percevons, ce qui fait obstacle à la modification constitutionnelle risque d'être l'indifférence nationale. Lorsqu'ils sont interrogés dans les sondages, les Coréens ont tendance à réagir de façon passive à ces propositions d'amendement. L'enquête sur la révision constitutionnelle démontre que 38 % des sondés ont soit refusé de commenter, soit répondu qu'ils étaient indécis, suggérant une forte indifférence. La situation du soulèvement démocratique de 1987 et de la passion des Coréens pour la modification constitutionnelle est bien différente de la situation actuelle. Les Coréens ne se soucient désormais pas tant de la réforme constitutionnelle que du ralentissement économique prolongé et de l'aggravation des inégalités de revenu. Ce qu'ils veulent, c'est avant tout de voir des hommes politiques chercher des solutions à leurs problèmes quotidiens. Les critiques soulignent fréquemment que cette apathie généralisée peut être attribuée à l'échec du personnel politique quant à l'élaboration de lignes directrices claires pour une modification de la Constitution, alors même qu'elles ont pu être proposées à plusieurs reprises par les Présidents et les législateurs ces dernières années.

Le calendrier est également critique. Le processus de révision constitutionnelle devrait être entièrement mené à bien durant la première ou la deuxième année de la présidence afin de bénéficier de l'état de grâce. Les deux prédécesseurs de la Présidente Park, Lee Myung-bak et Roh Moo-hyun, avaient proposé des révisions de la Constitution dans la dernière partie de leur mandat. Malgré une certaine pertinence, leurs propositions avaient été accueillies avec scepticisme, l'électorat les considérant avant tout comme le résultat de motivations politiciennes.

Enfin, un des obstacles les plus plausibles demeure la réticence même des Présidents en exercice. La Présidente Park Geun-hye ne fait pas exception. Lorsque les députés de la majorité et de l'opposition se sont mis d'accord en avril dernier sur un soutien à une révision constitutionnelle, elle l'a commenté en estimant qu'un « débat public sur la révision constitutionnelle serait comme un trou noir » et a ajouté : « je dois avant tout améliorer la vie des gens et gagner leur confiance ». Au cours de sa conférence de presse de janvier 2014, elle a également déclaré que sa priorité était la mise en place de politiques économiques et qu'elle espérait que l'Assemblée nationale ne se perdrait pas dans de longues discussions concernant une possible révision constitutionnelle.



### **3. Il est nécessaire de réformer le système des auditions parlementaires de confirmation en Corée**

**PARK JAI CHANG**

#### SOURCES :

- Lee Myung-sun, « Lee Chul Hee affirme que l'ère de Park Geun-Hye est finie », *Pressian*, 1<sup>er</sup> août 2014.
- Digital News Team, « Malgré sa victoire aux élections locales, la popularité de Park Geun-hye demeure faible », *Pressian*, 1<sup>er</sup> août 2014.
- Shin Ji-hong, « La Présidente Park devrait accroître le nombre de candidats à des postes ministériels », *Yonhap*, 30 juin 2014.
- Ha Sun-young, « Session fermée pour la vie privée et session ouverte pour les questions politiques : une réforme à deux piliers », *JoongAng Daily*, 26 juin 2014.
- Choi Chang-choil, « Principes de management : l'emprise de la politique », *Hankook Ilbo*, 21 juillet 2014.
- Kwon Young-choil, « Être Vice-Premier ministre en charge des affaires économiques et parlementaire, pourquoi est-ce controversé ? », *No Cut News*, 7 juillet 2014.
- Park Jai-chang, *Réformes politiques 4.0*, *Lee Books*, 2014.



Lee Chul-hee, un des commentateurs politiques les plus emblématiques de Corée du Sud, affirmait il y a quelques semaines que le régime de Park Geun-hye était à bout de souffle au bout seulement d'un an et demi de mandat (de cinq ans) et quasi incapable de gouverner. La cote de popularité de la Présidente, qui dépassait les 60 % en mars 2014, avait chuté à 40 % en juillet de la même année, son point le plus bas depuis son arrivée au pouvoir, au début de l'année 2013. Cette chute rapide de popularité tient pour beaucoup aux échecs successifs des candidats de Park Geun-hye lors des auditions parlementaires de confirmation, mais aussi à l'incapacité du régime à gérer la catastrophe du ferry *Sewol*, en avril dernier.

En avril 2014, la Présidente avait accepté la démission de son Premier ministre Chung Hong-won, comme symbole des excuses du gouvernement à la suite de la gestion catastrophique de l'accident du *Sewol*. Cependant, jusqu'à maintenant, trois des

quatre candidats<sup>4</sup> au poste de Premier ministre nommés par Park Geun-hye se sont retirés avant même d'atteindre le stade des auditions parlementaires, amenant la Présidente à maintenir Chung à son poste. Cette décision a été interprétée comme témoignant de la crainte de Park Geun-hye de ne pas obtenir l'accord de l'Assemblée à propos de la nomination d'un nouveau Premier ministre. De plus, à la suite du remaniement ministériel du 13 juin 2014, trois des huit nominations à des postes de ministres ont été soit annulées par la Présidente<sup>5</sup>, soit annulées par les candidats

---

<sup>4</sup> La Présidente nouvellement élue avait nommé en janvier 2013 au poste de premier Premier ministre, Kim Yong-jun, président du Conseil de transition présidentielle et ancien président de la Cour constitutionnelle. Celui-ci s'était retiré face aux critiques sur ses activités passées. Chung Hong-won, ancien procureur, a passé avec succès les auditions parlementaires et est devenu Premier Ministre le 26 février 2013. À la suite de sa démission, conséquence directe du naufrage du ferry *Sewol*, Park Geun-hye a nommé pour le remplacer, le 22 mai, Ahn Dae-hee. Ancien avocat et juge à la Cour suprême, Ahn était réputé pour avoir lutté durant toute sa carrière contre la corruption. Il s'est cependant retiré en juin 2014, face aux critiques concernant le haut niveau de ses revenus en tant qu'avocat, bien que légaux (1,6 million de dollars d'honoraires durant les cinq premiers mois d'exercice de son cabinet). La Présidente a alors nommé Moon Chang-keuk, 65 ans, ancien éditeur en chef du JoongAng Ilbo. Mais ce dernier s'est également retiré le 24 juin 2014 à la suite de la controverse sur ses propos tenus en 2011 sur la colonisation de la Corée par le Japon, mais aussi sur la division de la Corée, qui auraient été « la volonté de Dieu ». Espérant dans un communiqué « qu'il aura l'opportunité de répondre à ces accusations afin que sa famille ne reste pas dans la douleur et le déshonneur », Park Geun-hye a logiquement confirmé Chung Hong-won, pourtant auparavant démissionnaire.

<sup>5</sup> Chung Sun-geun, nommé ministre de la Culture, des Sports et du Tourisme n'a pas obtenu la confirmation parlementaire, et la Présidente a retiré sa nomination.

eux-mêmes<sup>6</sup>, deuxième indication de la crainte de la Présidente de voir l'Assemblée émettre un avis défavorable.

À la suite d'une telle série d'échecs de la part de la Présidente, son leadership a été sérieusement réduit, leadership pourtant indispensable afin de mener à bien des réformes économiques, politiques et sociales cruciales. Selon Shin Ji-hong, le plan initial de Park Geun-Hye était de donner un nouveau départ à ses réformes avec un tel remaniement ; mais, à l'inverse, elle n'a été confrontée qu'à des problèmes politiques suscités par ces auditions parlementaires de confirmation. Dans sa tentative de regagner un soutien politique et une popularité, la Présidente a demandé aux partis politiques de trouver de nouvelles façons d'améliorer ces auditions, sous entendant que ses échecs étaient dus avant tout à un système politique inadéquat. Ha Sun-young souligne qu'une telle réforme a également été demandée par le président de l'Assemblée nationale, du parti majoritaire Saenuri, Kang Chang-hee, qui a rappelé les nombreuses critiques soulignant que ces auditions semblent avant tout avoir pour objectif de fouiller dans le passé et la vie privée des nommés afin de les humilier.

### **Les auditions parlementaires de confirmation en Corée**

L'objectif initial des auditions parlementaires en Corée est de vérifier la compétence des personnes sélectionnées pour mener à bien leurs missions, leur environnement personnel mais aussi leur capacité à appréhender les tendances et changements au sein de la société. Ces auditions parlementaires ont pour objectif principal de s'assurer que les futurs ministres n'abuseront pas de leur

---

<sup>6</sup> Moon Chang-keuk et Kim Myung-soo, nommé Vice-Premier ministre pour l'Éducation, la Société et la Culture et ministre de l'Éducation nationale, se sont retirés eux-mêmes avant les auditions parlementaires.

pouvoir, d'où la création de ces auditions, à l'origine, dans le système politique américain. Cependant, dans le cas coréen, il est clair que le système des auditions parlementaires n'assure en rien la compétence des éventuels futurs ministres, mais produit au contraire des effets controversés sur la politique nationale.

Pour les auditions parlementaires concernant les potentiels Premiers ministres, la décision de l'Assemblée s'impose au Président. Cependant, pour les candidats à des postes de ministres et à des postes clés du système exécutif et législatif comme le président de la Commission de contrôle et d'inspection – équivalent coréen de la Cour des comptes française –, le directeur des services de renseignement, le directeur de l'administration fiscale, le président de la Cour suprême ou encore le président du Conseil constitutionnel, l'Assemblée ne fait qu'émettre un avis consultatif.

### **Les problèmes posés par ces auditions parlementaires**

Comme révélé lors des dernières auditions parlementaires, celles-ci tendent cependant à évaluer avant tout la dimension éthique des ministrables et non leur expertise technique ou leur capacité à exercer un leadership. Ces auditions ont dévié de leur objectif premier pour devenir un reflet de la confrontation entre partis minoritaire et majoritaire, en ayant notamment recours à l'utilisation à des fins politiques du passé et de la vie privée des ministrables. En parallèle, le parti majoritaire tend à défendre de façon aveugle ses candidats sans fournir à l'opposition des motifs clairs afin de défendre leur nomination. Ainsi, ces auditions n'ont plus une fonction de vérification de l'orientation politique des ministrables, ni une fonction de promotion de stabilité sociale dans une société hétérogène. À l'inverse, ces auditions aggravent les clivages politiques existants et renforcent la confrontation politique.

Une première conséquence est que peu d'hommes politiques souhaitent devenir ministrable, de peur que leur vie privée soit révélée et qu'ils passent pour immoral, avec un impact direct sur leur carrière et leur famille. Une seconde conséquence indirecte est que le Président hésite à nommer de nouvelles figures politiques en remplacement de ministres incompetents, de peur que celles-ci échouent durant ces auditions, entretenant parfois la médiocrité de certains gouvernements. Une troisième conséquence est la tendance à nommer des parlementaires en espérant que les auditions se dérouleront plus facilement, notamment car ces élus ont déjà obtenu le soutien populaire de l'élection et surtout car ces parlementaires ont constitué des réseaux au sein de l'Assemblée nationale. Ils sont moins susceptibles de révélations sur leur vie privée de la part de leurs collègues. Aucun parlementaire n'a pour l'instant échoué au cours de ces auditions parlementaires.

Une quatrième conséquence de ces pratiques est le renforcement d'un système parlementaire alors même que le système politique sud-coréen est censé être un système présidentiel. Certains ministres sont ainsi également parlementaires, ce qui est l'essence même d'un système parlementaire, comme le montre l'exemple des deux Vice-Premiers ministres actuels<sup>7</sup>. Même si on peut accepter que le système coréen soit mixte, ses tendances parlementaires semblent désormais trop fortes et critiquées

<sup>7</sup> Choi Kyung-hwan, Vice-Premier ministre pour l'Économie et ministre de la Stratégie et des Finances était le président du groupe parlementaire du parti Saenuri. Hwang U-ryo, Vice-Premier ministre pour l'Éducation, la Société et la Culture et ministre de l'Éducation nationale, était président du parti Saenuri.

comme telles par des universitaires comme Choi Chang-choil, mais aussi des mouvements citoyens comme la Coalition des citoyens pour la justice économique.

La présidence de la république coréenne a une part de responsabilité. L'Assemblée nationale ne pourrait recourir à des « assassinats » politiques si la Présidente désignait des candidats éthiquement sans reproche, talentueux et en ayant vérifié en amont leur passé grâce à des enquêtes un peu plus poussées. Se pose également la question de la responsabilité de la Présidente dans le retrait, avant même les auditions parlementaires, de certains candidats, sous la pression de celle-ci.

**« Ces auditions ont dévié de leur objectif premier pour devenir un reflet de la confrontation entre partis minoritaire et minoritaire »**

Dès la nomination des ministrables par la présidence, ce sont également l'opinion publique et les médias qui s'intéressent à la vie privée des candidats, menaçant leur intimité. À mesure que les critiques sur les candidats se multiplient, elles obligent parfois ceux-ci à se retirer. Les médias jouent donc un rôle essentiel pour attirer l'attention du public sur la vie privée des candidats et les forcer à se retirer. Les rapports des médias sur les candidats sont généralement très agressifs et partiels, en raison de leur positionnement politique. Les médias se comportent parfois comme s'ils constituaient une simple extension des partis politiques, ce qui est renforcé par l'utilisation croissante d'Internet et des réseaux sociaux, qui font croître les rumeurs et légitiment des critiques purement politiciennes. Ainsi, si un candidat est jugé inapte par les réseaux sociaux, le public demande son retrait avant même les auditions parlementaires en prétextant que, si le peuple a donné son avis sur une candidature, alors ces auditions ne

sont plus nécessaires. L'exemple de Moon Chang-keuk qui fut candidat au poste de Premier ministre et s'est retiré de lui-même est emblématique.

### **Propositions de réformes du système actuel**

Pour tout ministrable, la présidence devrait revoir ses critères de nomination et évaluer sur un plan éthique la capacité des uns ou des autres à se porter candidat. Premièrement, il faut garder en mémoire que le niveau d'éthique demandé lors des auditions parlementaires est souvent trop élevé, et ce particulièrement alors que la société coréenne a traversé de profondes turbulences et de confusion au cours de ces dernières décennies de développement accéléré. Dans un tel contexte social et historique, seulement quelques personnes peuvent être exemptées d'accusations de fraude fiscale, de fausse domiciliation ou encore de plagiat, des accusations qui reviennent souvent lors des auditions parlementaires. Deuxièmement, il n'y a pas de normes universelles d'éthique appliquées au cours de ces auditions. Dans certains cas, une fausse domiciliation ou encore une accusation de plagiat ont empêché une nomination alors que dans d'autres cas, non. Ainsi, ces normes claires devraient être établies et respectées lors de chaque audition parlementaire.

Même avec de telles normes, les auditions pourraient encore être critiquées pour trop s'intéresser à l'éthique des candidats et pas assez à leurs compétences techniques et de leadership, soit car les parlementaires veulent de façon délibérée nuire au Président ou parce qu'ils ne sont pas préparés à juger sur le fond un candidat. Dans le premier cas, tant que le système coréen repose sur des clivages et une forte confrontation politiques, tant que les parlementaires ne sont pas plus indépendants des logiques majorité/opposition, alors il sera

difficile de changer les pratiques. Pour forcer les auditions à se concentrer sur les capacités des candidats, Park Jai-chang estime qu'il serait positif de consacrer deux des trois journées d'auditions à l'évaluation technique des candidats. De plus, un quatrième jour devrait être ajouté afin que les candidats puissent mieux se défendre face aux questions ou accusations des parlementaires.

Dans le système actuel, le Président est tenu de respecter le résultat des auditions parlementaires pour la nomination du Premier ministre mais pas des ministres. Cependant, il est ridicule de nommer un ministre sans l'accord des parlementaires car cela affaiblit considérablement ce dernier. Perdent ainsi leur légitimité non seulement le Président, qui n'a pas pris en compte l'avis rendu lors des auditions, mais aussi le nouveau ministre et les parlementaires dont l'avis n'a pas eu de poids suffisant. Il n'y a aucune raison de ne pas empêcher le Président de nommer les candidats au poste de ministre si ceux-ci n'ont pas reçu un accord lors des auditions parlementaires. Il serait également plus judicieux de ne pas nommer des parlementaires à des postes de ministres tant que le système coréen est constitutionnellement avant tout présidentiel.

De plus, toujours selon Park Jai-chang, il ne faudrait plus que les candidats se retirent avant même les auditions parlementaires. Il semble naturel et même bénéfique qu'un candidat se retire de lui-même si l'opinion publique l'estime inapte à exercer ses fonctions. Cependant, d'un point de vue légal et formel, les élus qui participent à ces auditions parlementaires devraient être les seuls juges dans les nominations. En effet, ces auditions n'ont pas juste un rôle de confirmation, elles ont un rôle éminemment politique de socialisation et d'intégration, et permettent de faire connaître les orientations politiques des candidats.

D'autre part, afin de promouvoir le professionnalisme des parlementaires des audiences de confirmation et de les faire se concentrer davantage sur l'aptitude professionnelle des candidats, il pourrait également être proposé d'unifier les deux systèmes actuels d'audition. Pour l'heure, les ministrables sont par un comité permanent dédié à leur ministère, alors que les « premiers ministrables » sont jugés par un comité spécial qui permet aux parlementaires d'« assassiner » politiquement des candidats tout en attaquant la légitimité des choix du Président. Une telle pratique rend difficile la « professionnalisation » des parlementaires participant à ces auditions, ce qui les amène à concentrer d'avantage leurs attaques sur le plan de l'éthique que sur le plan professionnel et technique.

Il n'est plus acceptable que le système des audiences parlementaires de confirmation ait été transposé des États-Unis sans avoir été adopté aux particularités coréennes. Cependant, les réformes de ces auditions proposées ci-dessus sont nécessaires mais pas suffisantes étant donné que c'est le système politique coréen dans son ensemble qu'il conviendrait de réformer, dans l'idéal. Elles constituent cependant le premier pas d'un tel processus.



#### **4. Les deux visages du système des partis dans la démocratie coréenne**

**LIM SEONG-HO**

Les partis politiques ont été tant les héros que les trouble-fêtes de l'histoire démocratique coréenne. Des années 1950 jusqu'au bourgeonnement démocratique de 1987, les présidents-dictateurs Syngman Rhee, Park Chung-hee, et Chun Doo-hwan, avec l'appui de l'armée et de la bureaucratie administrative, ont ouvertement manipulé les partis politiques dans l'exercice quotidien de leur pouvoir. Ces partis au pouvoir étaient des complices de l'autoritarisme présidentiel qui, bien qu'arguant de la nécessité du décollage économique, a porté atteinte aux droits de l'homme et empêché toute démocratisation pendant plusieurs décennies. Cependant, quelques partis d'opposition ont de façon héroïque fait face aux persécutions et à la répression, et coopéré avec les mouvements étudiants et civiques pour réussir, *in fine*, à renverser la dictature à deux reprises, en 1960 puis en 1987. Ces partis politiques contestataires ont joué un rôle clé dans le maintien de l'espoir d'une démocratisation, et ce jusqu'à ce que celle-ci devienne réalité.

Ce double visage des partis est cependant réapparu depuis 1987. Au cours de la démocratisation, les partis politiques n'ont pas satisfait les attentes et ont été plus critiqués qu'applaudis. Ceci est un paradoxe si l'on reprend le présupposé de Schattschneider selon lequel la démocratie est impensable sans partis politiques. D'un côté, les partis politiques ont été des acteurs majeurs de la démocratisation. Leur présence a été positive afin de renforcer la compétition électorale et de mobiliser les électeurs sur des sujets de société. Les partis politiques ne sont plus de simples accessoires de la dictature, ils ont remplacé l'armée et la bureaucratie dans la gouvernance de l'État, et sont désormais au premier plan de la scène politique nationale. De l'autre côté, ils ont causé beaucoup plus de problèmes que prévu à la gouvernance démocratique. Les partis se sont en particulier affrontés fortement et de façon stérile les uns aux autres, ralentissant voire bloquant le processus législatif. Ces luttes partisans n'ont fait qu'accroître la méfiance voire le rejet par les citoyens de la politique et des gouvernements successifs. Les crises de gouvernance, chroniques et toujours plus profondes au cours des dernières années, sont en grande partie attribuables à des partis politiques polarisés, rigidifiés et cherchant avant tout à s'affronter. Ces récentes critiques contre les partis politiques vont même jusqu'à poser la question fondamentale de leur raison d'être.

### **L'opposition des partis à l'armée et à la bureaucratie**

Les opposants aux régimes dictatoriaux de Syngman Rhee, Park Chung-hee et Chun Doo-hwan ont tous créé des partis politiques. Ces partis politiques d'opposition ont permis de protéger et de rassembler des opposants dispersés, tout en assurant une cohésion forte en leur sein, permettant *in fine* d'organiser une alliance des partis d'opposition. Bien qu'il faille reconnaître que la révolution de

1960 dirigée contre Syngman Rhee et le soulèvement populaire de 1987 ont été menés conjointement par les étudiants et les leaders de la société civile, et que la chute du régime de Park Chung-hee en 1979 a été déclenchée par son assassinat par l'un de ses proches collaborateurs, il n'en demeure pas moins vrai que les partis d'opposition ont tenu tête à la dictature, ont persévéré dans leur lutte y compris durant les premières années du décollage économique de la Corée, et ont constitué le cœur des forces antidictatoriales.

Les partis ont poursuivi leurs efforts durant la démocratisation. Leur rôle a été particulièrement notable dans l'éveil de l'intérêt des citoyens à la politique, permettant ainsi de renforcer la compétition électorale et de créer une véritable démocratie à travers les élections. Aujourd'hui peu sont ceux qui peuvent nier le caractère juste et compétitif des élections en Corée, ce dont les partis sont en grande partie responsables. Les partis ont également permis de mobiliser la société sur des sujets qui auparavant ne l'intéressaient pas, comme l'agriculture ou le travail.

L'impact le plus essentiel des partis n'est peut-être pas très visible mais il est déterminant pour ce qui regarde la démocratie : les partis ont progressivement marginalisé l'armée et la bureaucratie sur la scène politique nationale. Ancien généraux devenus présidents, Park Chung-hee et Chun Doo-hwan s'étaient fortement appuyés sur l'armée et la bureaucratie en tant qu'instruments majeurs du pouvoir, et ce bien que ces deux présidents autoritaires aient créé des partis politiques afin de se construire une légitime démocratie de façade. Depuis la révision constitutionnelle de 1987 qui a institutionnalisé un mandat unique pour un président élu au suffrage universel direct, limitant ainsi les potentiels abus de pouvoir de ce dernier, les partis politiques ont été les principaux moteurs de la démocratie coréenne.

## Des combats incessants entre des partis politiques ancrés régionalement

Cependant, les clans politiques rivaux ont également formé et utilisé les partis comme des outils politiques et organisationnels afin d'obtenir un soutien populaire dans le but de gagner les élections. Une fois au pouvoir, les dirigeants politiques se sont appuyés sur ces partis afin de concrétiser leur agenda politique en mobilisant leur base électorale afin d'être soutenus politiquement.

En dépit de leur contribution à l'approfondissement de la démocratie coréenne depuis 1987, les partis politiques n'ont pas été à la hauteur des attentes de la population. Ils ont davantage suscité la déception et la méfiance que la satisfaction et l'approbation. Le modèle de parti politique responsable de Schattschneider est bien loin de la réalité coréenne. Ce modèle postule que le parti politique ayant remporté les élections doit prendre en charge l'élaboration des politiques et de la gouvernance, et assumer l'entière responsabilité de ses résultats. Si les résultats sont évalués favorablement par une majorité d'électeurs, alors le parti au pouvoir remporte les élections suivantes. Si les résultats sont en deçà des attentes, alors les électeurs sanctionnent le parti au pouvoir et le parti d'opposition remporte les élections suivantes. Les partis sont donc en concurrence pour obtenir la confiance des électeurs. De cette façon, selon le modèle de Schattschneider, les partis font vivre le principe de la démocratie représentative et promeuvent les valeurs de responsabilité et de souveraineté populaire.

Contrairement à ce modèle idéal, en Corée, la réalité a été celle d'une absence de responsabilité des partis. Plutôt que de se concurrencer sur des questions politiques et de gouvernance, les principaux partis ont avant tout renforcé leur base électorale régionale. Ils se sont reposés sur le régionalisme aigu des électeurs et leur loyauté parfois aveugle à un parti ancré régionalement. Les trois hommes politiques les plus puissants de la

« Le parti au pouvoir, Saenuri, disposait en effet non pas de la majorité mais de la totalité des sièges des circonscriptions de Gangwon (9 sièges), Gyeongsang (15 sièges), Deagu (12 sièges) et Ulsan (6 sièges). »

démocratisation, les trois Kim, se sont ainsi tous reposés sur un parti régionalisé. Le fief du parti de Kim Young-sam était la province du Kyungsang, dans le sud du pays, celui de Kim Dae-jung était la province du Jeolla, dans le sud-ouest et celui de Kim Jong-pil, dans une moindre mesure, la province du Chungcheong. Les trois Kim et leurs partis respectifs ont avant tout cherché à consolider leur ancrage régional, laissant les politiques nationales au second plan.

Les guerres régionalistes entre partis rivaux ont découragé la recherche d'un compromis et d'une coordination nationale, et encore plus d'une coopération bipartisane. Dans la mesure où les parties sont en concurrence pour consolider et agrandir leurs fiefs régionaux respectifs, ils ne sont pas réellement motivés pour tenter de séduire l'ensemble du corps électoral. Ils ont peu de raisons de converger au centre de l'éventail politique. Ces partis à fort ancrage régional sont naturellement devenus intransigeants et inflexibles en ce qui concerne les questions de politique, et ont freiné le processus législatif et retardé de façon répétée l'adoption du budget national, conduisant à une succession de crises de gouvernance.

L'ère des trois Kim a pris fin en 2002 lorsque Roh Moo-hyun a remporté l'élection présidentielle et a succédé à Kim Dae-jung. Cependant, la tendance régionaliste des partis n'a pas disparu. Même après le retrait progressif des trois Kim – le dernier ayant été Kim Dae-jung, dont le mandat a couru jusqu'en février 2003 –, leurs partis respectifs ont hérité leur ancrage régional et ont continué à le maintenir. Le parti de Kim Jong-pil, ancré dans le Chungcheong, n'existe plus aujourd'hui. Mais les deux principaux partis ayant combattu férocement pour arriver au pouvoir depuis 2003 ont constamment bénéficié de leur ancrage régional.

Les résultats des élections législatives de 2012 sont fortement marqués par ce fort régionalisme des partis politiques. Le parti au pouvoir, Saenuri, disposait en effet non pas de la majorité mais de la totalité des sièges des circonscriptions de Gangwon (9 sièges), Gyeongsang (15 sièges), Daegu (12 sièges) et Ulsan (6 sièges). Le parti de la Présidente Park disposait également de 14 des 16 sièges de la circonscription du Sud Gyeongsang, et 16 des 18 sièges de la circonscription de Busan, seconde ville du pays, faisant de l'est du pays le bastion incontestable du parti Saenuri. À l'inverse, le parti d'opposition Nouvelle Alliance politique pour la démocratie disposait de l'intégralité des sièges de la circonscription de Jeju (3 sièges), de 10 des 11 sièges de la circonscription du Sud Jeolla, de 9 des 11 sièges de la circonscription du Nord Jeolla. Les seules circonscriptions avec des résultats vraiment mixtes étaient Séoul (16 sièges pour Saenuri, 30 pour le parti d'opposition), Gyeonggi (21 pour Saenuri, 26 pour le parti d'opposition) ou encore Incheon avec une égalité des sièges parfaite entre les deux partis. À noter également que le Parti pour l'avancée de l'unification, absorbé depuis par Saenuri, avait obtenu ses quelques sièges dans la seule province du Sud Chungcheong.

## Rigidité, instabilité et polarisation

L'opposition frontale entre partis politiques n'est pas seulement due à leur fort ancrage régional. Elle est également la conséquence de la rigidité de la politique coréenne en général. Le degré de discipline et d'unité au sein des partis est si absolu que les députés ne dévient jamais de la ligne officielle du parti. Dévier de cette ligne revient à subir d'intenses pressions des députés de son parti et surtout à se faire sanctionner par la direction du parti, ce qui peut aller jusqu'à la perte de l'investiture du parti. Cette rigidité institutionnelle rend le dialogue interpartis quasiment impossible. Des compromis sur de grands enjeux politiques sont rares, si ce n'est l'opposition à la réforme de la doctrine militaire nipponne ou à la modernisation militaire du Japon, et les impasses politiques nombreuses.

Curieusement, la discipline à l'intérieur du parti ne garantit pas, de façon ironique, la stabilité à long terme de ce parti. Les partis ont souvent changé de nom, Hanara devenant par exemple Saenuri en 2012, et fusionné avec d'autres partis. Un nombre élevé de hommes politiques, dont des députés, ont changé de parti, et parfois plusieurs fois au cours de leur carrière. C'est le cas notable de Lee In-je, candidat à la présidence, qui a changé sept fois de parti, passant par chacun des partis dirigés par les trois Kim. Plus le parti est rigide, plus il semble perdre ses membres initiaux et devoir changer son organisation d'origine. Lorsqu'un homme politique n'est pas satisfait de son parti et ne peut s'y exprimer, y faire entendre sa voix, alors il n'a d'autre choix que de changer de parti.

La forte volatilité et l'instabilité concernant les alignements politiques des partis politiques ne signifie pas un désordre total dans lequel des lignes politiques apparaissent et disparaissent tout aussi vite. Depuis la fusion, en 1990, de trois des plus grands partis coréens,



pourtant en compétition frontale depuis des années, une confrontation bipartisane entre conservateurs et libéraux est apparue et a caractérisé la politique coréenne. La fusion des trois partis avait créé une large coalition conservatrice dirigée conjointement par Kim Young-sam et son partenaire stratégique, le Président d'alors, Roh Tae-woo, contre le camp libéral de Kim Dae-jung. La coalition conservatrice était avant tout ancrée dans la province de Kyungsang et les libéraux dans le Jeolla. Depuis, la polarisation politique constituée des divisions entre conservateurs et libéraux et entre régions persiste.

Cette polarisation partisane s'est encore aggravée au cours des dernières années. Le parti conservateur de Kim Jong-pil ayant été dissous, et les partis ouvriers de gauche ayant connu une érosion de leur soutien populaire et de graves problèmes d'image, les principaux partis ont renforcé leur domination avec 158 sièges pour Saenuri contre 130 pour le principal parti d'opposition, 5 sièges pour chacun des deux autres parti d'opposition minoritaires et deux sièges pour les indépendants. Comme l'arène politique n'est plus constituée, à titre principal que de deux grands partis, l'opposition binaire idéologique se renforce, un parti devenant plus conservateur et l'autre plus progressiste, et n'ayant pas permis, paradoxalement, de laisser de la place aux centristes.

## **À la recherche d'un meilleur modèle de parti**

Alors que les dysfonctionnements de la politique des partis exaspèrent le peuple coréen, de nombreuses propositions de réformes ont été avancées. Les experts politiques semblent d'accord sur une chose : la politique des partis est le reflet des problèmes politiques et de gouvernance en Corée. En dehors de cela, il n'y a cependant pas de consensus sur la manière de réformer. Un grand débat

entre partisans d'un « parti de masse » et les partisans d'un « parti parlementaire » attire particulièrement l'attention des chercheurs, des journalistes et des hommes politiques.

Le modèle du « parti de masse » prend en compte l'idéal de responsabilité des partis. Il privilégie un lien étroit entre les chefs de parti et ses membres ; les chefs de partis doivent mettre en place une organisation hiérarchique efficace visant à recruter autant de membres que possible et à établir une base de soutien fidèle parmi le plus d'électeurs possible. À cette fin, un « parti de masse » repose naturellement sur une idéologie claire et une discipline forte. En revanche, les partisans des « partis parlementaires » considèrent ce modèle comme inatteignable. Désormais, les gens ont tendance à ne pas obéir aveuglément à un parti en particulier. Ni l'idéologie, ni le patronage politique ne peuvent faire se déplacer les électeurs, et il est encore plus difficile de les recruter.

Le modèle du « parti parlementaire » va à l'encontre d'une hiérarchie forte et d'une discipline militaire au sein des partis pour insister sur le rôle central des législateurs dans l'élaboration d'idées politiques nouvelles. Le modèle prévoit un lien direct entre les législateurs et les électeurs sans le rôle intermédiaire du parti et de ses chefs. Si ce genre de lien direct était instauré, alors les partis pourraient être plus sensibles aux intérêts divers de l'électorat. Répondre à des enjeux politiques plutôt que se baser sur l'idéologie semble être un des mots d'ordre des partis de ce modèle. Avec une diversité en interne, un tel « parti parlementaire » est censé fonctionner de manière ouverte, transparente et réactive.

L'idée consistant à ouvrir les partis aux électeurs a récemment gagné du terrain. Un processus de désignation du candidat au cours d'une primaire, sur le modèle américain,

par le corps électoral dans son ensemble et non par les membres du parti, a reçu un large soutien d'experts mais aussi de l'opinion publique comme le révèle un sondage de juin 2012 indiquant que 58 % des sondés étaient favorables à une primaire ouverte pour le parti Saenuri. Les grands partis en ont, en réalité, déjà adopté certains éléments permettant un vote exprimé lors de primaires par les adhérents du parti mais par aussi les citoyens ordinaires. Cependant, les réformes sont lentes face aux désaccords et parfois à la résistance pure et simple des partis. Le chemin à parcourir est encore long.

Avec des niveaux record de méfiance de la part des électeurs, les partis politiques coréens doivent changer. Ils doivent se transformer de manière à être perçus par les coréens comme des tremplins, et non des obstacles à une démocratie mature. Compte tenu de la situation, l'optimisme peut rapidement se dissiper. Cependant, la maxime selon laquelle les solutions sont trouvées au cours des crises devrait maintenir notre espoir.



## **5. Le système électoral coréen : histoire, problèmes actuels et réformes futures**

### **KIM WOOK**

Lors des dernières élections législatives d'avril 2012, le parti au pouvoir Saenuri avait remporté 152 sièges sur 300, alors même qu'il n'avait rassemblé que 43 % des suffrages exprimés. L'élection législative partielle du 30 juillet 2014 a permis de renforcer encore un peu plus le parti au pouvoir en lui faisant gagner 11 des 15 sièges à pourvoir. Au final, et suite au changement de parti de certains parlementaires, Saenuri dispose d'une majorité plus que confortable à l'Assemblée nationale, avec 158 sièges (52,67 %) contre 130 sièges (43,33 %) pour le principal parti d'opposition. Ainsi, ces résultats, en termes de sièges, ne sont pas uniquement le reflet du nombre de suffrages obtenus, ils dépendent également du système électoral.

Le système électoral, ensemble de règles qui permet la désignation de représentants par un corps électoral, est une des caractéristiques principales d'une démocratie moderne. Objet d'éternels débats et controverses, ses spécificités ont des conséquences majeures sur qui en bénéficie ou pas au sein du

système politique. En cela, la Corée du Sud ne fait pas exception. Les hommes politiques, et les électeurs dans une moindre mesure, ont essayé d'adapter le système électoral à leur convenance, suscitant des oppositions politiques qui perdurent. Cet article s'intéresse principalement aux enjeux liés au système électoral propre à la nomination des parlementaires de l'Assemblée nationale.

## **Une brève histoire du système électoral coréen depuis la démocratisation**

### *La démocratisation et l'émergence d'un nouveau système électoral*

La transition démocratique en Corée a débuté en juin 1987, lorsque Chun Doo-Hwan, Président d'une V<sup>e</sup> République autoritaire, a concédé des réformes face aux demandes citoyennes exprimées notamment au cours d'importantes démonstrations en faveur de la démocratie. Ces concessions, connues sous le nom de « déclaration du 29 juin », ont été annoncées par Roh Tae-Woo, ami proche de Chun Doo-Hwan et son successeur. Peu de temps après cette déclaration, les principaux partis et dirigeants politiques coréens ont négocié un nouveau cadre constitutionnel démocratique qui servit de base à la VI<sup>e</sup> République, démocratique.

La mise en place d'une nouvelle constitution entraîna la tenue d'une élection présidentielle le 16 décembre 1987. Pour la première fois en seize ans, les électeurs coréens pouvaient choisir au scrutin direct leur Président. Le résultat des élections fut serré : Roh Tae-Woo, du parti au pouvoir, le Parti pour la justice démocratique, obtenant 37 % des voix devant Kim Young-Sam, du Parti de la réunification démocratique et Kim Dae-Jung du Parti pour la paix et la démocratie.

Début 1988, les partis politiques travaillèrent à la mise en place d'un nouveau système

électoral pour les élections législatives à venir. Après d'âpres négociations ayant principalement pour objet la répartition des sièges par district, les trois principaux partis se mirent d'accord pour la création d'un système mixte, mêlant une représentation unique par district avec une dose de proportionnelle.

Avec ce nouveau système, l'Assemblée nationale était composée de 299 sièges, dont 75 choisis à la proportionnelle. Cependant, ces sièges n'étaient pas répartis à la proportionnelle intégrale. En effet, si le parti avec le plus grand nombre de sièges par district n'obtenait pas la majorité absolue, alors il obtenait automatiquement la moitié des sièges à la proportionnelle, soit 38. Les 37 sièges restant étaient alors répartis entre les partis ayant obtenu au moins 5 sièges au niveau des districts. Mais si le principal parti obtenait la majorité au niveau des districts, alors les 75 sièges étaient répartis à la proportionnelle stricte, entre les partis ayant obtenu au moins 5 sièges au niveau des districts, et au prorata du nombre de sièges déjà obtenus.

En résumé, le nouveau système électoral était un système uninominal mixte avec une dose réduite de proportionnelle. Il consistait donc en un vote unique mais apportant une voix à deux systèmes électoraux distincts, dont un n'était qu'en partie proportionnel. De plus, les sièges répartis à la proportionnelle l'étaient non pas en fonction des votes exprimés mais en fonction des sièges obtenus par les partis au sein des districts. Le système était ainsi mixte mais à forte tendance pluraliste.

### *Des changements mineurs de 1988 à 2000*

Ce système électoral, en place lors des élections parlementaires du 26 avril 1988, resta en vigueur jusqu'en 2004 lorsqu'il évolua vers un système uninominal à deux votes. Cependant, il a connu des changements mineurs entre 1988 et 2000. Ainsi, avant la tenue des

élections du 24 mars 1992, le nombre de sièges pourvus à la proportionnelle fut réduit de 75 à 62 alors que celui affecté aux districts passa de 224 à 237. De plus, la garantie, pour le principal parti non majoritaire, de remporter la moitié des sièges à la proportionnelle fut abolie. Enfin, chaque parti remportant plus de 3 % des voix mais ne parvenant pas à obtenir de sièges au sein des districts obtenait *de facto* un siège à la proportionnelle, ce qui permettait même au parti très minoritaire d'accéder à l'Assemblée. Les sièges à la proportionnelle restant demeuraient répartis à la proportionnelle stricte entre les partis ayant obtenu au moins 5 sièges au niveau des districts, au prorata du nombre de sièges déjà obtenus.

Avant les élections de 1996, le nombre de sièges pourvus à la proportionnelle fut encore réduit de 62 à 46 et celui des sièges affectés aux districts passa de 237 à 253. La méthode de répartition des sièges à la proportionnelle évolua encore. Le seuil pour obtenir des sièges à la proportionnelle passa d'« au moins 5 sièges au niveau des districts » à « au moins 5 sièges au niveau des districts ou 5 % des suffrages ». De plus, ces sièges étaient désormais répartis à la proportionnelle en fonction des suffrages obtenus et non des sièges déjà obtenus, renforçant la proportionnalité de l'élection.

Lors des élections de 2000, le nombre total de parlementaires fut réduit de 299 à 273 afin que l'Assemblée nationale soit exemplaire et participe aux efforts collectifs de réduction des dépenses à la suite de la crise financière de 1997. Le nombre de sièges à la proportionnelle fut maintenu à 46 alors que le nombre des sièges des districts fut réduit à 227, sans changement de la méthode de répartition des sièges à la proportionnelle.

## Le changement majeur de 2004

Un important changement fut réalisé avant les élections de 2004 afin de gommer la spécificité du système coréen, un vote unique apportant une voix à deux systèmes, dont un majoritaire et un proportionnel. Fut alors mis en place un système uninominal à deux votes. Alors que de nombreux universitaires et citoyens avaient revendiqué l'instauration d'un tel système, ce

fut une décision du Conseil constitutionnel qui entraîna la réforme. Le 19 juillet 2001, ce dernier estima que le système à un tour et à un vote était inconstitutionnel. La réforme fut finalement adoptée le 12 mars 2004 après de longs mois de tractations politiques.

Ce changement peut être considéré comme majeur en ce qu'il modifia en

profondeur la structure du système électoral. Un citoyen votait désormais pour un candidat de district et une liste à la proportionnelle. Des changements mineurs furent également réalisés concernant le nombre total de sièges (passé de 273 à 299) avec 243 sièges pour les districts et 56 pourvus à la proportionnelle. Le seuil pour la représentation à la proportionnelle fut également abaissé à 3 % des suffrages, contre 5 %. Depuis 2004, ce système est resté inchangé, ce qui ne signifie en rien qu'il ne fait pas l'objet de critiques et demandes de réformes que nous allons justement étudier dans cette seconde partie.

## Les problèmes du système électoral actuel

Le système électoral coréen actuel est donc mixte et similaire aux systèmes japonais et taiwanais. Puisqu'il combine élection à la majorité (246 sièges) et élection à la proportionnelle (54 sièges), il peut être qualifié

« Le système électoral coréen actuel est donc mixte et similaire aux systèmes japonais et taiwanais. »

de « système parallèle mixte ». Cependant, le système majoritaire est prédominant et le système est régulièrement qualifié de « système majoritaire mixte ».

Ce système doit être différencié d'un autre système mixte mis en place en Allemagne ou en Nouvelle-Zélande. Dans ce dernier, le système à la proportionnelle est non seulement associé au système majoritaire, mais il est également prédominant. Il est ainsi qualifié de « système proportionnel mixte » ou de « système compensatoire mixte ».

Il y a peu de doute que la réforme de 2004 est allée dans la bonne direction. Cependant, nombreux sont ceux qui continuent de critiquer le système désormais en place, notamment pour son manque de proportionnalité. Un système proportionnel est généralement considéré comme moins défavorable pour les petits partis et c'était en partie l'objet de cette réforme.

Cependant, cet objectif n'a été que partiellement atteint en 2004. L'index de proportionnalité, le nombre de sièges remportés par un parti en fonction du nombre de suffrages obtenus, était de 1,23 pour le Parti Uri libéral (Uri-dang) et de 1,08 pour le Grand Parti national conservateur (Hannara-dang), indiquant que ces deux partis avaient obtenu plus de sièges que de suffrages. Au cours de l'élection de 2000, ces index étaient respectivement de 1,25 pour le Grand Parti national et de 1,16 pour Parti démocratique du Millénaire (Saechonnyeong Minju-dang). L'amélioration fut ainsi minimale entre 2000 et 2004.

Deux raisons principales permettent de comprendre cet impact minimal, deux raisons qui constituent également les deux principaux problèmes posés par le système électoral actuel. Premièrement, la dose de proportionnelle est trop faible en Corée

(56 sièges sur 299 soit 18,7 % des sièges), notamment par rapport au Japon (130 sièges sur 480 soit 37,5 % des sièges) ou à Taiwan (40 sièges sur 114 soit 35,4 % des sièges). La majorité des experts estiment ainsi que la dose de proportionnelle devrait atteindre les 30 à 40 % en Corée afin de doter le système électoral d'une vraie part de proportionnelle. Ensuite, et conséquence logique, le « système majoritaire mixte » coréen est moins représentatif que le « système proportionnel mixte » allemand.

### **Controverses quant à de futures réformes**

À la suite de l'impact limité de la réforme de 2004 et face aux problèmes persistants que connaît le système électoral, il est normal que de nombreux experts s'accordent pour mettre en place une nouvelle réforme. Il semble, de plus, exister un consensus pour instituer une plus grande proportionnalité. Le système proportionnel permet notamment une meilleure proportionnalité, la protection des droits des partis minoritaires, la promotion de la compétition interpartis et l'atténuation des problèmes dus au fort ancrage régional des partis politiques en Corée.

Le renforcement du système proportionnel suscite une opposition et une crainte légitimes, compte tenu de la menace qu'une telle mesure ferait peser sur la stabilité et la gouvernabilité d'un système présidentiel bipartisan. Avec l'inévitable et croissante diversification de la société coréenne, cependant, l'argument apparaît comme faible, et peu d'universitaires le défendent.

Sur la façon d'accroître la proportionnalité du système et son degré, diverses opinions existent. Il existe trois courants principaux. Le plus radical est favorable à l'adoption d'un système proportionnel total et il est soutenu par les partis progressistes ultra-minoritaires qui sont sûrs d'en bénéficier. Cependant, les

effets seraient radicaux et l'incertitude est aujourd'hui trop grande auprès des citoyens et des politiciens pour qu'ils soutiennent ce scénario. Lorsque, en janvier 1998 la Commission nationale pour les élections proposa une telle réforme, elle fut refusée catégoriquement par les partis politiques.

Le deuxième courant est le plus conservateur en ce qu'il propose l'augmentation de la dose de proportionnelle, portée à 30-40 %. Cependant, les effets seraient limités car le système resterait majoritaire. Les universitaires qui défendent ce modèle le font car il s'agit d'un système familial avec peu de risque lié à un changement brutal.

Le troisième courant est en faveur d'une réforme profonde permettant l'instauration d'un « système proportionnel mixte » à l'allemande. L'avantage de ce système est d'être officiellement mixte mais d'être avant tout proportionnel, réduisant les risques d'un système proportionnel complet.

C'est ainsi la solution favorisée par la majorité des jeunes universitaires et des militants politiques réformateurs de groupes civiques en ce qu'il permet d'instaurer un fort degré de proportionnalité dans le système. Cependant, toute réforme sera difficile à mener. En 1999, le président, Kim Dae-jung appela à l'instauration d'un système de type allemand mais échoua à obtenir le soutien de l'Assemblée nationale, y compris les membres de son propre parti.

### Résultats électoraux et proportionnalité des partis politiques en 2004

	District			Proportionnelle			Index de proportionnalité*
	Suffrages (B)	Sièges (A)	B-A	Suffrages (C)	Sièges (D)	D-C	
UP	41,9 %	53,1 % (129)	+ 11,2	38,3 %	41,1 % (23)	+ 2,8	1,23
GNP	37,9 %	41,2 % (100)	+ 3,3	35,8 %	37,5 % (21)	+ 1,7	1,08
DLP	4,3 %	0,8 % (2)	- 3,5	13,0 %	14,3 % (8)	+ 1,3	0,56
MDP	7,9 %	2,1 % (5)	- 5,8	7,1 %	7,1 % (4)	0	0,39
ULD	2,6 %	1,6 % (4)	- 1,0	2,8 %	0 %	- 2,8	0,51

\* (suffrages par district\* 0,813) + (suffrages à la proportionnelle\* 0,187) / sièges obtenus

UP = Uri Party, GNP = Grand National Party, DLP = Democratic Labor Party, MDP = Millennium Democratic Party, ULD = United Liberal Democrats.

**DOSSIER :  
LA CORÉE DU NORD  
DE KIM JONG-UN  
ENTRE  
CONSERVATISME  
POLITIQUE ET  
RÉFORMES  
ÉCONOMIQUES  
PARTIELLES**

**6. L'anatomie du pouvoir de  
Kim Jong-un**

**CHEONG SEONG-CHANG**

*Cet article est une version traduite et éditée  
d'un article paru dans la revue Global Asia  
(vol. 9, n° 1) au printemps 2014.*

Deux années et neuf mois se sont écoulés depuis la prise de pouvoir de Kim Jong-un en Corée du Nord, à la suite de la mort de son père, Kim Jong-il. Le jeune Kim a décidé et mis en place d'importantes mesures politiques à travers des organisations décisionnelles collectives du Parti du travail de Corée (PTC) – comme le Bureau politique du Comité central du Parti ou encore la Commission militaire centrale du Parti –, organisations qui ne s'étaient que rarement réunies lorsque son père était au pouvoir. De plus, Kim Jong-un accorde une plus grande importance que ce dernier au contact direct avec le peuple et, malgré une forte agressivité envers les États-Unis et la Corée du Sud, il a montré un grand intérêt pour une ouverture et des réformes dans le domaine économique, ce qui différencie son leadership de celui de son père. Alors que Kim Jong-il avait publiquement déclaré « n'attendez aucun changement de ma part ! » à la suite de la mort de son père Kim Il-sung

en 1994, Kim Jong-un s'inscrit plutôt dans le changement que dans la continuité.

### **Une méconnaissance de Kim Jong-un**

Kim Jong-un a été capable de démontrer un réel leadership dès la mort de son père, et ce car sa formation avait duré plus longtemps que certains l'avaient supposé, pour prendre la succession de son père. Il a ainsi pu imposer son autorité et renforcer son contrôle sur des organisations-clés au sein du régime dont le PTC, l'Armée populaire de Corée (APC) et les organes de la sécurité publique. La communauté internationale, cependant, ignorait largement ce processus de succession, car celui-ci était largement gardé secret par le régime nord-coréen. En conséquence, la plupart des experts s'interrogeaient sur la capacité de Kim Jong-un à diriger de manière stable la Corée du Nord en répétant qu'il était trop « jeune et inexpérimenté ». Certains experts étaient allés jusqu'à prévoir une « régence de Jang Song-taek », oncle de Kim Jong-un, victime d'une purge et exécuté en décembre 2013.

Cependant, deux semaines après la mort de Kim Jong-il, le 17 décembre 2011, Kim Jong-un était nommé commandant suprême de l'APC et commençait, officiellement, à consolider son leadership en débutant par la sphère militaire. De plus, moins de quatre mois après la mort de son père, il a révisé les statuts du PTC et la Constitution de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), pour occuper les plus hautes fonctions au sein du Parti et de l'État nouvellement créées : premier secrétaire du PTC et premier président du Comité de défense nationale de la RPDC. Pour finaliser la succession, Kim Jong-un a mis seulement quatre mois, tandis que Kim Jong-il avait mis plus de quatre ans.

Les raisons de la réussite de cette succession dynastique sont nombreuses : la désignation

officielle de Kim Jong-un comme héritier par Kim Jong-il ; le fait que l'idéologie nord-coréenne légitime une succession politique monarchique ; la forte volonté de pouvoir et le leadership de Kim Jong-un ; le soutien des membres proches de la famille Kim comme Kim Kyong-hui – fille de Kim Il-sung et sœur de Kim Jong-il, et de la seconde génération de la faction antijaпонaise qui entourait Kim Il-sung ; l'absence d'alternative politique ; une culture politique staliniste qui impose une loyauté et une obéissance absolues au leader ; un contrôle ferme de Kim Jong-un sur l'armée ; le règne de la terreur exercé par les organes de sécurité, le manque d'information et de connaissance du peuple nord-coréen sur le reste du monde et, surtout, des principes démocratiques, résultat du contrôle strict de l'information par le régime.



## Le processus de succession menant Kim Jong-un au pouvoir

Étape	Contenu
<p>1. Apprentissage des qualités nécessaires pour être successeur</p> <p>Janvier 1983 à décembre 2006</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quand la mère de Kim Jong-un, Ko Yong-hui, était vivante, il participait à divers événements avec les proches de Kim Jong-il.</li> <li>- Kim Jong-il a manifesté sa préférence pour Kim Jong-un au détriment de ses deux autres fils.</li> <li>- Kim Jong-un a fréquenté un collège à Berne en Suisse (1996-2001).</li> <li>- trois années d'études dans le cadre du programme de commandant d'infanterie puis deux années d'études au sein du programme de recherche supérieure à l'université militaire Kim Il-sung (2002-2006).</li> </ul>
<p>2. Préparation à la succession</p> <p>Décembre 2006 à décembre 2008</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplômé, Kim Jong-un a commencé à être reconnu comme le successeur de Kim Jong-il parmi les proches de Kim Jong-il.</li> <li>- Après l'accident vasculaire cérébral de Kim Jong-il, en août 2008, Kim Jong-un a accompagné son père pendant ses déplacements puis a commencé à diriger ses propres visites de terrain.</li> </ul>
<p>3. Officialisation du statut de successeur à l'intérieur du pays</p> <p>Janvier 2009 à septembre 2010</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établissement d'un système de leadership au profit de Kim Jong-un au sein du Parti et de l'armée depuis début 2009.</li> <li>- Contrôle exercé sur les élites militaires par le biais du Bureau politique général de l'APC depuis début 2009.</li> <li>- Renforcement de la surveillance des élites depuis sa nomination au poste de ministre de la Sécurité d'État en avril 2009.</li> <li>- Avec l'établissement d'un système de commandement de l'armée par Kim Jong-un, l'« armée de Kim Jong-il » devient graduellement l'« armée de Kim Jong-il et de Kim Jong-un ».</li> <li>- À partir de la première moitié de 2009, une littérature et des chansons sont diffusées pour légitimer le statut de successeur de Kim Jong-un.</li> <li>- Participation à la décision politique à partir de 2009 puis implication totale à partir de 2010.</li> </ul>
<p>4. Officialisation du statut de successeur pour l'extérieur du pays</p> <p>Septembre 2010 à décembre 2011</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le 17 septembre 2010, il a reçu le grade de « général d'armée ».</li> <li>- Lors de la troisième conférence du PTC, le 28 septembre 2010, il est nommé à des positions-clés du Parti telles que vice-président de la Commission militaire centrale et membre du Comité central du Parti.</li> <li>- À partir d'octobre 2010, la presse nord-coréenne mentionne le fait qu'il accompagne Kim Jong-il lors des activités officielles de ce dernier.</li> <li>- Il commence à rencontrer les dirigeants chinois en visite à Pyongyang depuis octobre 2010.</li> <li>- Alors que Kim Jong-il s'était surtout chargé de la diplomatie et de l'économie, Kim Jong-un se charge du Parti et de l'armée.</li> </ul>

<p>5. Succession au pouvoir après la mort de Kim Jong-il</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux semaines après la mort de Kim Jong-il, en décembre 2011, il occupe le poste de commandant suprême de l'armée.</li> <li>- En avril 2012, Kim Jong-il reçoit à titre posthume les titres de « Secrétaire général éternel du PTC » et de « Président éternel du Comité de défense nationale de la RPDC », alors que Kim Jong-un est nommé aux plus hauts postes du Parti et de l'État nouvellement créés, « Premier secrétaire du PTC » et « Premier président du Comité de défense nationale de la RPDC ».</li> <li>- En juillet 2012, il limoge le chef de l'état-major général, Ri Yong-ho, et renforce le contrôle du Parti sur l'armée.</li> <li>- En juillet 2012, il reçoit le titre de « Maréchal de la République ».</li> <li>- Après l'exécution de son oncle Jang Song-thaek, en décembre 2013, le culte voué à Kim Jong-un devient équivalent au culte autrefois voué à Kim Jong-il.</li> </ul>
<p>Décembre 2011 à aujourd'hui</p>	

## La prise de décision politique de Kim Jong-un

Alors qu'après la mort de Kim Il-sung, Kim Jong-il décidait des politiques nationales en court-circuitant les organes de prise de décision collective nord-coréenne comme le Politburo du Comité central du Parti, Kim Jong-un les a remis au cœur de la prise de décision politique et s'est appuyé sur ceux-ci pour accroître sa légitimité. Le Politburo a ainsi été réuni dès le 12 janvier 2012, soit moins d'un mois après la mort de Kim Jong-il, mais aussi le 15 juillet et le 4 novembre 2012. C'est ce même Politburo qui limogeait Jang Song-thaek le 8 décembre 2013<sup>8</sup>.

Une session plénière du Comité central du PTC a également été organisée le 31 mars 2013, alors que Kim Jong-il ne l'avait quasiment jamais fait. Au cours de cette session, Kim Jong-un a présenté une nouvelle ligne stratégique du Parti, la ligne *byungji*, visant à développer de façon

simultanée les armes nucléaires et l'économie. Cette nouvelle ligne stratégique est une version révisée de la ligne de développement parallèle de l'économie et de la défense, présentée lors d'une session plénière du Comité central du Parti, convoquée en décembre 1962 par son grand-père, Kim Il-sung.

Kim Jong-un s'est également efforcé de médiatiser et de communiquer sur les grands événements politiques, notamment les sessions de la Commission militaire centrale du PTC, alors que son père ne l'avait jamais fait, là non plus. Ce fut notamment le cas le 2 février et le 25 août 2013, avec la publication de photos de la session. Sur le modèle chinois, le jeune dirigeant a également établi les principales politiques militaires du pays par le biais de la Commission militaire centrale du Parti.

Comme son grand père Kim Il-sung par le passé, Kim Jong-un convoque des réunions consultatives afin de le conseiller dans sa prise de décision. La presse nord-coréenne a fait savoir qu'une réunion consultative des responsables de la sécurité nationale et des affaires étrangères a été convoquée le 26 janvier 2013 sous la présidence de

<sup>8</sup> Cheong Seong-chang, « Purge et exécution de Jang Song-taek : Faut-il s'attendre à une instabilité politique en Corée du Nord ? », *Korea Analysis*, n° 1, janvier 2014 ([lire](#)).

Kim Jong-un. Selon une source gouvernementale sud-coréenne, Kim Jong-un convoque la « réunion consultative du mardi » pour la décision de la politique intérieure et la « réunion consultative du vendredi » pour la décision des politiques militaire et extérieure.

## Séduire le public

À la suite du décès de Kim Jong-il, Kim Jong-un a démontré que son style de gouvernement serait bien différent de celui de son père et se rapprocherait au contraire de celui de son grand-père. Lors des visites sur le terrain des garnisons militaires, il serre la main des soldats et marche à leur côté, allant jusqu'à les accompagner dans leurs baraquements et leur cafétéria, donnant ainsi l'image d'un « leader amical et généreux ». Cette communication constitue un réel contraste par rapport à l'image, mystérieuse et distante, de Kim Jong-il, qui évitait tout contact physique.

Lors de la parade militaire du 15 avril 2012, Kim Jong-un s'est également adressé directement à la foule en prononçant un discours, alors que son père n'avait jamais réalisé un tel exercice. Comme son grand père, il cherche à expliquer les décisions prises par le Parti afin d'obtenir un soutien populaire. Alors que Kim Jong-il ne prononçait pas de discours lors des vœux de la nouvelle année, préférant la publication d'un éditorial du nouvel an dans les principaux organes de presse, Kim Jong-un a enregistré des interventions télévisées en 2013 et 2014.

## Poursuivre l'ouverture et les réformes économiques

L'intérêt que manifeste Kim Jong-un pour réformer l'économie nationale s'est également

confirmé dès la mort de son père. Le 16 janvier 2012, Yang Hyong-sop, vice-président du Présidium de l'Assemblée populaire suprême, expliquait à l'AFP que le jeune dirigeant voulait créer une économie basée sur la connaissance en s'inspirant notamment de ses voisins. C'était la première fois qu'un responsable de ce niveau soulignait les aspirations réformatrices dans le secteur économique du dirigeant.

« Pour finaliser la succession, Kim Jong-un a mis seulement quatre mois, tandis que Kim Jong-il avait mis plus de quatre ans. »

Le 16 avril 2012, le quotidien japonais *Mainichi Shimbun* annonçait que, se basant sur une copie d'un discours de Kim Jong-un en date du 28 janvier, le leader nord-coréen encourageait les discussions portant sur les réformes économiques, y compris l'instauration d'une dose de capitalisme, pourtant l'un des plus grands tabous dans le pays.

En juin 2012, le pays a adopté de nouvelles orientations économiques favorisant et autonomisant les fermes et entreprises coopératives : il est également rapporté que des essais de réformes locales étaient entrepris. Lors de la session plénière du Comité central du PTC en mars 2013, Kim Jong-un a insisté sur le développement prioritaire de l'agriculture et de l'industrie légère, le recours plus fréquent à la technologie pour moderniser l'économie, le développement et le lancement de satellites, l'amélioration de la gestion de l'économie, la diversification des partenaires commerciales et des biens échangés, le développement du tourisme et la construction de « zones de développement économique ». Il a également promu Pak Pong-ju, un des rares technocrates réformateurs du pays, autrefois en charge du département de l'industrie légère du Comité central du Parti, membre du Politburo du Comité central du Parti puis l'a nommé le lendemain Premier ministre, avec le mandat de

poursuivre les réformes et une ouverture plus avancée de l'économie du pays.

En conclusion, il semble que tant le style que les orientations économiques de Kim Jong-un lui ont permis d'accroître en peu de temps le soutien populaire dont il dispose. Selon une enquête menée par l'Institut des études pour la paix et l'unification de l'université nationale de Séoul en août 2013, sur le soutien des Nord-Coréens à l'égard de Kim Jong-Un, 61,7% des sondés parmi les Nord-Coréens qui ont fui leur pays après 2012, ont répondu que plus de 50 % de la population nord-coréenne soutiendrait Kim Jong-un. Par rapport au résultat de l'enquête menée par le même institut en 2011, qui s'élevait à 55,7% en faveur de Kim Jong-il, l'héritier a ainsi manifestement obtenu plus d'appuis que son père.

Immédiatement après la mort de Kim Jong-il, de nombreux experts prévoient que le régime de Kim Jong-un n'allait pas faire long feu. Or, il semble évident que le jeune Kim Jong-un a réussi à consolider le régime et son pouvoir en tant que leader suprême de la Corée du Nord.



## 7. Purges et remaniements sous Kim Jong-un

NICOLAS LEVI

### SOURCES :

- « Kim Jong-un est désigné en tant que candidat député à l'APS », KCNA, 4 février 2014.
- « Les cadres du Parti promettent défendre la cause révolutionnaire du Juche », KCNA, 4 août 2014.
- « La nouvelle importance de la sœur de Kim Jong-un », *Joongang Ilbo*, 14 mars 2014.
- « Le sang royal nord-coréen du mont Paektu », *Vantage Point*, vol. 37, n° 3, *Yonhap News*, mars 2014.
- Cho Hyun-eui, « La Corée du Nord critique l'ancien numéro 2, Choe Ryong-hae », *Korea Times*, 5 mars 2014.
- Choi Hyun-june, « Choe Ryong-hae fait s'effondrer la hiérarchie du pouvoir en Corée du Nord », *The Hankyoreh*, 6 mai 2014.
- Kim Oi-hyun, La Corée du Nord confirme l'ascension rapide de Hwang Pyong-so, *The Hankyoreh*, 5 mai 2014.
- Kim Su-jeong, « 7 000 personnes liées à Jang Song-taek ont été amnistiées ? 8 000 personnes ont été victimes d'une purge »,

*Dailian News*, 6 juillet 2014.

- Lee Kwang-ho, « Le stade final de la structure du pouvoir de Kim Jong-un », *Vantage Point*, vol. 37, n° 7, *Yonhap News*, juin 2014.

- Lee Seok-soo, « Leadership change in North Korea », conférence au Centre d'études et de recherches internationales/ Sciences Po, 27 juin 2014.

- Ministère de l'Unification, « Il y a peu de chances que Choe ait fait l'objet d'une purge », 2 mai 2014.

Le 8 décembre 2013, Jang Song-taek, oncle par alliance de Kim Jong-un, était accusé par le bureau politique du Parti des travailleurs de Corée d'activités contre-révolutionnaires avant d'être arrêté de façon publique et médiatisée, puis d'être exécuté, le 13 décembre. Le 5 mai 2014, Choe Ryong-hae, présenté comme l'homme de confiance de Kim Jong-il et de Kim Jong-un, était rétrogradé du poste de directeur du bureau politique de l'armée à celui de simple secrétaire régional du Parti, au profit de Hwang Pyong-so, ancien directeur adjoint du département de l'organisation et de la direction du Parti.

En Corée du Nord, purges et remaniements font partie intégrante du fonctionnement du régime politique qui fait de Kim Jong-un le leader unique et incontesté. Cependant, ces deux événements semblent déconnectés. Le premier est considéré comme une véritable purge opérée au sein du Parti, dont ont été victimes Jang et une partie de ses réseaux, alors que le second est analysé par la presse et les universitaires sud-coréens comme un remaniement plus « classique » du régime, permettant à Kim Jong-un de renforcer son autorité et son contrôle sur le pays. Les multiples nominations réalisées par le jeune dirigeant semblent indiquer une volonté de rajeunir les cadres du régime tout en renforçant l'importance de son réseau familial et tout

particulièrement des membres plus jeunes de sa famille.

## **Des purges fréquentes en Corée du Nord**

Depuis la proclamation de la République populaire démocratique de Corée, le 9 septembre 1948, les purges menées au sein de l'appareil d'État nord-coréen ont été nombreuses afin de consolider l'autorité du leader, qu'il s'agisse de Kim Il-sung, Kim Jong-il ou Kim Jong-un. Le fondateur du régime, Kim Il-sung, avait notamment purgé le Parti de diverses factions contestant son leadership ou susceptibles de mettre en danger l'indépendance et l'autonomie du pays, dont la faction Yan'an ou prochinoise en 1956. Kim Jong-il avait limogé et exécuté de nombreux cadres du Parti en les rendant responsables des échecs économiques du pays. Ce fut le cas notamment de So Kwan-hui en 1997, secrétaire du Parti en charge de l'agriculture et jugé responsable de la famine de la fin des années 1990, ou encore de Pak Nam-gi en 2010, directeur du département des prévisions et des finances du Parti des travailleurs et jugé responsable de l'échec de la réforme monétaire de 2009.

L'arrestation et l'exécution de Jang Song-taek s'inscrit donc dans cette histoire répétée de purges menées au sein du Parti des travailleurs de Corée<sup>9</sup>. Elle s'est accompagnée du limogeage d'une partie du réseau de Jang, notamment au sein du département administratif du Parti, des administrations provinciales du Ryanggang, du Pyongan du Nord et du Hamgyong du Nord, ou encore de la zone économique spéciale de Rason. Selon les médias sud-coréens, entre 7 000 et 8 000 personnes auraient été limogées et pour certaines exécutées. Cependant, il

<sup>9</sup> Cheong Seong-Chang, « Purge et exécution de Jang Song-taek : faut-il s'attendre à une instabilité politique en Corée du Nord ? », *Korea Analysis*, n° 1, janvier 2014.

convient de noter que de nombreux proches de Jang Song-taek ont été épargnés par cette purge, notamment Pak Pong-ju, l'actuel Premier ministre nord-coréen, victime d'une purge en 2006 puis revenu au pouvoir, ou Ji Jae-ryong, l'ambassadeur en Chine. Selon Sung Ki-young, professeur à l'institut de recherche sur la Corée du Nord de l'université de Yonsei, les proches de Jang n'ayant pas une fonction économique propre au niveau local auraient ainsi été épargnés.

### **Les rumeurs infondées au sujet de la purge de Choe Ryong-hae**

En mars 2014, les médias sud-coréens ont commencé à s'intéresser à Choe Ryong-hae et à en faire le symbole des purges continues du régime. Ayant connu une ascension rapide depuis le début des années 2010, avant la mort de Kim Jong-il, celui-ci était alors directeur du bureau politique de l'armée et présenté comme le nouveau numéro deux du régime. Cho Hyun-eui, relayant des informations transmises par Radio Free North Korea, estimait qu'il était « évident » que Choe avait été arrêté dès février 2014, avançant que des éléments de langage auraient été fournis aux élites de l'armée pour légitimer son arrestation et son limogeage. Il s'avérait que, en réalité, cela ne constituait qu'une rumeur de plus<sup>10</sup>.

Les spéculations ont de nouveau ressurgi à la fin du mois d'avril, alors que le Parti procédait à un habituel remaniement de ses cadres dirigeants. Alors qu'il venait d'être nommé vice-président de la Commission de la défense nationale, Choe Ryong-hae a été remplacé à son poste de directeur du bureau politique de l'armée, le 2 mai 2014. De nombreux médias se sont alors empressés de lier cette rétrogradation dans l'ordre protocolaire aux

critiques faites, début avril, par Kim Jong-un à l'endroit d'un bataillon militaire, les interprétant comme une critique directe de Choe Ryong-hae et ayant mené à son limogeage. Or, il semble qu'il ne s'agisse ni d'une purge ni d'un limogeage brutal.

Premièrement, le porte-parole du ministère de l'Unification sud-coréen, Kim Ui-do, estimait que, à la différence de ce qu'ont connu Jang Song-taek et de Ri Yong-ho, ancien chef d'état-major de l'armée limogé le 16 juillet 2012, l'éviction de Choe Ryong-hae n'a pas été annoncée à la suite de réunions du bureau politique du Parti, laissant planer peu de doutes sur le fait qu'il n'a en réalité pas fait l'objet d'une purge. Deuxièmement, Jeong Sung-jang, professeur à l'université des études nord-coréennes, explique que ce sont en fait les problèmes de santé (de diabète notamment) de Choe Ryong-hae, l'empêchant de mener à bien ses missions en tant que directeur du bureau de politique générale de l'armée, qui ont contraint Kim Jong-un non pas à le limoger, mais à le rétrograder dans l'ordre protocolaire à un poste moins exigeant en termes de visites et d'exposition médiatique. Cependant, son nouveau poste lui permet de rester tout aussi proche qu'auparavant du jeune dirigeant. Troisièmement, Choe Ryong-hae est apparu récemment aux côtés de Kim Jong-un, notamment le 12 août 2014, au cours d'un match de football féminin, battant en brèche les rumeurs de limogeage brutal et renforçant les analyses faisant de cet épisode un simple remaniement technique.

### **Des remaniements continus au cœur du régime renforçant le Parti**

Alors que de nombreuses voix s'élèvent parmi les experts occidentaux pour parler d'une instabilité chronique du régime, renforcée par l'exécution de Jang, Lee Kwang-ho pense au contraire, minimisant les conséquences politiques de l'exécution

---

<sup>10</sup> Frédéric Ojardias, « Les journalistes face à la Corée du Nord », *Korea Analysis*, n°2, mars 2014.

de Jang Song-taek, que Kim Jong-un a cherché la stabilité en remaniant seulement de façon limitée l'encadrement du Parti.

Comme le rappelle Lee Seok-Soo, professeur à l'université de défense nationale, ce dernier remaniement s'inscrit dans une série de remaniements qui se succèdent depuis 2011. En effet, Kim Jong-un aurait remplacé 44 % des cadres dirigeants du Parti, de l'armée et du cabinet (le gouvernement) ces deux dernières années. Le jeune dirigeant aurait ainsi limogé 31 cadres pour en nommer 52 nouveaux, selon le ministère de l'Unification cité par Lee Kwang-ho. L'armée a été plus remaniée que toute autre institution nord-coréenne, la vieille garde ayant été écartée et remplacée par une nouvelle génération d'officiers, rajeunie et fidèle à Kim Jong-un. Dans l'ensemble, le ministère de l'Unification estime que

l'âge moyen de la garde rapprochée de Kim Jong-un est passé de 76 à 62 ans. Chang Yong-seok, chercheur à l'institut pour les études sur la paix et l'unification de l'université nationale de Séoul, explique ainsi que Choe Ryong-hae est arrivé au pouvoir sous Kim Jong-il et qu'il représentait la vieille garde du Parti que Kim Jong-un entend rajeunir. Sa rétrogradation, sans impact politique réel, pourrait ainsi être interprétée de façon symbolique.

L'ascension rapide de Hwang est elle aussi symbolique. Nommé en tant que directeur adjoint du département de l'organisation en mars 2014, sa promotion au rang de général quatre étoiles et celle, dans la foulée, à la distinction de vice-maréchal, le 28 avril 2014, lui a permis de rejoindre un groupe de cinq cadres nord-coréens dont Choe Ryong-hae.

Premièrement, il est à noter que la promotion de Hwang s'est fait en parallèle de celle de Choe, Hwang obtenant sa deuxième étoile de général en septembre 2010 lorsque Choe recevait sa quatrième étoile. Deuxièmement, l'article de Kim Oi-hyun publié dans le *Hankyoreh* cite Kim Dong-yeop, professeur à l'institut pour les études sur l'Extrême-Orient de l'université de Kyungnam, selon qui le titre de chef du bureau de politique générale de l'armée est un poste extrêmement important car c'est à travers ce poste que le dirigeant Kim Jong-un nomme des civils à des postes-clés dans l'armée, participant ainsi au renforcement du contrôle du Parti sur l'armée. Yang Moo-jin, professeur à l'université des études nord-coréennes, juge également que Kim Jong-un est en train de créer un système dans lequel toute contestation du leader est impossible du fait notamment du contrôle

« En Corée du Nord, purges et remaniements font partie intégrante du fonctionnement du régime politique qui fait de Kim Jong-un le leader unique et incontesté. »

totale de l'armée par le Parti. La nomination de Hwang Pyong-so s'inscrit dans donc une volonté de Kim Jong-un de reprendre en main l'armée et non dans une volonté de limoger Choe Ryong-hae.

### **La famille Kim remplacée au cœur du régime**

Si le Parti des travailleurs de Corée est au cœur du régime nord-coréen, il semble également que la famille de Kim Il-sung, le fondateur du régime, soit au cœur du Parti. Lee Seok-soo explique que la purge dont a été victime Jang et la rétrogradation de Choe marquent le début d'une nouvelle stratégie de Kim Jong-un, écartant les cadres et les personnalités de la génération de son père, tout en faisant gagner de l'importance au cercle familial, notamment sa femme, Ri Sol-ju, sa sœur, Kim Yo-jong, et

son frère, Kim Jong-chol. Pour Lee Seok-soo, bien que la femme de Kim Jong-un n'exerce pas de rôle politique, sa mise en avant par les médias la distingue des précédentes épouses des dirigeants de la Corée du Nord. Kim Jong-il n'avait ainsi jamais « médiatisé » ses épouses successives.

La petite sœur de Kim Jong-un, Kim Yo-jong, âgée d'environ 25 ans, est apparue en public en tant que haut cadre du Parti en mars dernier lors des élections pour l'Assemblée suprême populaire, et a été nommée haut fonctionnaire du Comité central du Parti de la République bien qu'elle n'ait pas été élue à l'Assemblée. Elle pourrait également prendre la tête du département pour la propagande du Parti, reproduisant en cela le rôle de Kim Sul-song, leur demi-sœur aînée, née du premier mariage de Kim Jong-il avec Kim Young-sook. Ses apparitions, de plus en plus fréquentes, dans les médias nord-coréens lors des déplacements de Kim Jong-un, sont également liées à son nouveau rôle en tant que chef de cabinet de son frère, où elle l'assiste notamment dans lors de ses visites officielles. L'article du *JoongAng Ilbo* cite quant à lui Jeung Young-tae, chercheur à l'institut de Corée pour l'unification nationale, dépendant du ministère de l'Unification nationale, selon qui Kim Yo-jong tiendrait sans doute désormais le rôle qu'exerçaient sa tante, Kim Kyong-hui, et son mari, Jang Song-taek, avant la purge de décembre, celui de protéger le dirigeant.

Kim Jong-chol, grand frère de Kim Jong-un, et dans une moindre mesure Kim Yo-jong, auraient eu une implication directe dans le remaniement lié à l'éviction de Jang Song-taek à travers une position importante dans l'Agence de sécurité nationale et la garde personnelle de Kim Jong-un, selon Lee Yun-keol qui cite le NKSIS, *think tank* placé sous la direction du ministère de l'Unification et du ministère de la Défense. Kim Jong-chol serait également, selon le NKSIS, le leader du

groupe politique « bongwhajo », qui réunit les jeunes élites de Corée du Nord.

Ainsi, Kim Jong-un aspirant à perpétuer le pouvoir de la « famille royale » de la « lignée du mont Paektu », fondée par Kim Il-sung, pourrait faire émerger Kim Yo-jong et Kim Jong-chol, au détriment des anciens proches de son père, représentant ainsi la seconde lignée du pouvoir en Corée du Nord. C'est pourquoi, le 4 février, Kim Jong-un a été élu député à la 13<sup>e</sup> session de l'Assemblée populaire suprême dans la 111<sup>e</sup> circonscription qui est celle du mont Paektu. Par ailleurs, il ne semble ainsi pas anodin qu'à la date du 16 février, les éditoriaux des quotidiens nord-coréens affirmèrent que le père de Kim Jong-un représente l'image éternelle de la Nation Paektu. Ajoutons à cela que, le 4 août dernier, Kim Jong-un a dirigé une délégation composée de cadres dirigeants du régime au mont Paektu, afin de célébrer le Juche et de rendre hommage à son grand père.



Corée du Nord sont menés par la Chine' », *Yonhap*, 1<sup>er</sup> août 2014.



## 8. L'ouverture économique partielle nord-coréenne profite avant tout à la Chine

ANTOINE BONDAZ ET LÉONIE ALLARD

### SOURCES :

- « La Corée du Nord crée 14 nouvelles zones spéciales de développement économique », *Hankyoreh*, 22 novembre 2013.
- « Le mystère du “zéro dollar d'exportation de pétrole” de la Chine vers la Corée du Nord », *Hankyoreh*, 4 août 2014.
- « La Corée du Nord critique une Chine “sans colonne vertébrale”, *Chosun Ilbo*, 22 juillet 2014.
- « Concernant son développement économique, la Corée du Nord choisira-t-elle la Chine ou la Corée du Sud ? », *Hankyoreh*, 19 février 2014.
- Kim Jiyeon, Choi Pilsoo, Lim Minkyung et Na Seungkwon, « La coopération entre la Corée du Nord et la Chine en termes de tourisme et ses implications politiques », *Policy References* 13-11, Korea Institute for International Economic Policy (KIEP), 30 décembre 2013.
- « L'importance d'une coopération sino-sud-coréenne alors que les changements en

Depuis la perte de l'allié soviétique en 1991, le blocus commercial imposé par le Japon en 2006 et les restrictions aux échanges mises en place par la Corée du Sud le 24 mai 2010, la Corée du Nord n'a plus comme véritable partenaire économique que la Chine, avec laquelle elle réalise plus de 75 % de ses échanges commerciaux. Le régime nord-coréen ayant depuis plusieurs années, et particulièrement depuis l'arrivée au pouvoir de Kim Jong-un, décidé de mettre l'accent sur le développement de l'économie en vue d'édifier « un pays puissant et prospère » (*gugbang daeguk*), la coopération économique avec ses voisins est une nécessité.

La stratégie de développement économique nord-coréenne semble aujourd'hui mettre l'accent sur le renforcement et la création de nouvelles zones économique spéciales (ZES). Le pays n'a pas créé moins de vingt ZES depuis le printemps 2013, les dernières ayant été annoncés en juillet 2014. Ces ZES semblent avant tout bénéficier à la Chine ce qui n'est pas sans poser de questions aux analystes sud-coréens. En effet, alors que le pays entend mettre en avant « l'aubaine de la réunification<sup>11</sup> », celle-ci semble compromise par la relation étroite entre Pékin et Pyongyang, et la Chine demeure pour l'heure le grand bénéficiaire de l'ouverture, bien que très partielle, du pays.

### Un semblant d'ouverture économique en Corée du Nord

Depuis 1984, Pyongyang procède officiellement à une politique d'ouverture partielle de son économie avec la création

---

<sup>11</sup> À ce sujet, voir l'article de Kim Hyeong Ki, « L'unification coréenne est-elle une aubaine ou un fardeau ? », *Korea Analysis*, n° 2, mars 2014

de ZES visant à attirer les capitaux étrangers. Cette politique s'est accélérée sous Kim Jong-un et en particulier ces derniers mois. En effet, jusqu'alors, il n'existait que quatre ZES, toutes établies par Kim Il-sung et Kim Jong-il. La ZES de Rason, à l'extrême nord-est du pays, à la frontière avec la Chine et la Russie, a été créée en 1991, mais n'a jusqu'à présent connu qu'un développement limité, bien qu'il se soit accéléré au cours de ces dernières années. En effet, la zone a obtenu le statut de « ville spéciale » en 2010 et des lois y favorisant l'investissement ont été promulguées en 2010 et 2012. Le complexe intercoréen de Kaesong et la zone touristique spéciale du mont Kumgang<sup>12</sup>, symboles de la Sunshine Policy des gouvernements libéraux des présidents sud-coréens Kim Daejung et Roh Moo-hyun, ont été créés au début des années 2000. Cependant, le mont Kumgang a été fermé aux touristes sud-coréens en 2008 à la suite de la mort d'une touriste sud-coréenne, et le complexe de Kaesong a connu, l'année dernière, une fermeture partielle suite à la hausse brutale des tensions intercoréennes. En 2011, les ZES de Hwanggumpyong et de Wiwha, situées de part et d'autre de la ville de Sinuiju, sur la frontière avec la Chine, étaient créées. La ville de Sinuiju, redéfinie en tant que « ville spéciale » en 2002 avait également été candidate pour héberger une zone économique spéciale, mais le projet de développement était resté, depuis, en suspens.

Quatorze nouvelles zones économiques extraordinaires réparties dans l'ensemble du pays ont été créées en mai 2013, et rendues publique à la fin de l'année dernière. En juillet 2014, ce n'était pas moins de six nouvelles ZES qui étaient créées. Le développement de la ville de Sinuiju, qui est située en face

<sup>12</sup> Sur la question du tourisme en Corée du Nord : Maranghi Anthony, « Le tourisme en Corée du Nord : vers la fin du « pays ermite »? », *Korea Analysis*, n° 4, octobre 2014

de la ville chinoise de Dandong a également été relancé. Ri Chol-sok, le vice-président du comité économique du développement de la Corée du Nord avait annoncé, dans une interview dans le magazine nord-coréen *Kumsugangsan*, qu'une « entreprise de développement conjointe avait été établie pour le développement de Sinuiju, afin de regagner les opportunités perdues ».

Pour Cho Bong-hyun, analyste au centre de recherche économique de la Banque industrielle de Corée (IBK), cet accord qui a été conclu avec le conglomérat hongkongais Great China International Investment Groups Ltd témoigne de la très vive volonté nord-coréenne de développer des ZES. Selon Kim Yong-hyun, professeur à l'université Dongguk, ces zones représentent également un symbole de la politique économique de Kim Jong-un bien que, en réalité, les changements entraînés par ces annonces soient limités, à la différence de la création de la zone de Kaesong dans laquelle les investissements pouvaient légalement être beaucoup plus importants. Im Eul-chul, professeur à l'université Gyeonggi, estime également que la création du néologisme « ville économique industrielle » pour remplacer le terme ZES dans le cas de Sinuiju, souligne une volonté forte de diversifier les expériences de l'ouverture nord-coréenne.

### **Un intérêt chinois envers la création de ZES, mais des investissements limités**

Les trois provinces chinoises du Nord-Est (Jilin, Lianoning et Heilongjiang), autrefois cœur industriel de la Chine républicaine puis populaire, n'ont pas autant bénéficié que les provinces côtières des réformes et de l'ouverture chinoise menées à partir de la fin des années 1970. Enclavées, sans débouché maritime sur la mer du Japon et avec pour seule ouverture le golfe de Bohai grâce au port de Dalian, la perspective d'utiliser notamment la ZES de Rason comme plateforme

## Les 19 ZES Nord-coréennes et Sinuiju

- 0 Ville Economique Internationale
- 9 Zone Economique Spéciale
- 1 Sinuiju
- 1 Yalu/Amnok Zone Economique de Développement
- 2 Shinpyeong Zone Economique Touristique
- 3 Songnim Zone Franche
- 4 Manpo Zone Economique de Développement
- 5 Wiwon Zone de Développement Industriel
- 6 Hyondong Zone de Développement Industriel
- 7 Hungnam Zone de Développement Industriel
- 8 Pukcheong Zone de Développement Agricole
- 9 Chongjin Zone Economique de Développement
- 10 Orang Zone de Développement Agricole
- 11 Île de Onseong Zone Economique Touristique
- 12 Hyesan Zone Economique de Développement
- 13 Wardo Zone Franche
- 14 Unjeong Zone de Développement Technologique
- 15 Gangryeong Zone Internationale Verte
- 16 Cheongnam Zone de Développement Industriel
- 17 Sukcheon Zone de Développement Agricole
- 18 Cheongsu Zone Economique Touristique
- 19 Jindo Zone Franche



김포일 기자 / 20140723  
Edition: Léonie Allard

d'exportation vers le Japon mais aussi vers le marché américain apparaît comme une aubaine. De plus, comme le rappelle Kim Jin-hyang, directeur de l'Institut de recherche sur la paix et l'économie dans la péninsule coréenne, la Corée du Nord représente une source idéale de main-d'œuvre bon marché et de ressources naturelles pour ces trois provinces chinoises afin de favoriser leur développement.

Il convient cependant de relativiser la coopération sino-nord-coréenne jusqu'à ce jour. Malgré les effets d'annonce notamment à la suite de la visite de l'ancien Premier ministre Wen Jiabao en 2009 et celle de l'oncle de Kim Jong-un, Jang Song-thaek en 2012 en Chine, les investissements en Corée du Nord demeurent avant tout réalisés par des entités privées et non par le gouvernement chinois. Une exception notable est la récente annonce

du projet de construction d'une ligne de chemin de fer à haute vitesse reliant le Liaoning chinois au complexe intercoréen de Kaesong via Pyongyang, à prendre cependant avec précaution. Le projet, annoncé en décembre 2013, prévoit une construction étalée sur six ans et financée par un consortium chinois constitué d'entreprises d'État. À la suite de la visite de son PDG en Corée du Nord en avril 2014, la société nationale sud-coréenne de transports Korail pourrait également prendre part au projet.

### Une relation conflictuelle sino-nord-coréenne

Bien que présentés comme « frères de sang » et alliés par chaque État, la relation entre la Chine et la Corée du Nord demeure conflictuelle et est à même de freiner une coopération

économique plus étroite<sup>13</sup>. Les médias sud-coréens sont friands tantôt d'annonces d'aide massive de la Chine à la Corée du Nord, permettant de maintenir le régime en vie, tantôt d'annonces d'un refroidissement brutal de leur relation. Ainsi, en décembre 2013 et à la suite de l'exécution de Jang Song-thaek, présenté comme l'un de fervents défenseurs d'un rapprochement économique avec la Chine, de nombreux experts chinois et sud-coréens s'étaient inquiétés d'une possible dégradation des relations économiques entre les deux voisins<sup>14</sup>. Plus récemment, un article du *Chosun Ilbo* rappelle que la Corée du Nord a indirectement critiqué la Chine à la suite de la visite du Président Xi Jinping à Séoul, en juin 2014<sup>15</sup>. Le journal souligne de plus que le « refroidissement » des relations avec la Chine semble profiter à la Russie, alors que la coopération économique entre les deux pays semble s'approfondir. Le quotidien cite notamment comme exemples révélateurs les célébrations à Pyongyang de l'anniversaire du sommet présidentiel Poutine/Kim Jong-il de 2000 ; l'accroissement du commerce bilatéral (+ 37 %) en 2013, qui est passé à 107 millions de dollars ; la visite du Vice-Premier ministre en charge de l'Extrême-Orient russe, Yuri Trutnev, à Pyongyang, au printemps ; et, surtout la confirmation de l'annulation par la Russie de la dette de la Corée du Nord (due à l'URSS), à hauteur de 10 milliards de dollars.

---

<sup>13</sup> Lire notamment le numéro spécial de *China Analysis* consacré à la relation sino-nord-coréenne : « Comment la Chine voit la Corée du Nord », *China Analysis*, n° 39, octobre 2012 et Bondaz Antoine, « La Chine débat de sa relation avec la Corée du Nord », *China Analysis*, Asia Centre, n° 45, octobre 2013.

<sup>14</sup> Concernant les analyses chinoises, lire notamment : Beauchamp-Mustafaga Nathan, « China-North Korea relations: Jang Song-thaek's purge vs. the status quo », *China Analysis*, février 2014.

<sup>15</sup> Les analyses chinoises de cette visite sont notamment présentées dans : Bondaz Antoine, « Visite », *China Analysis*, n° 50, septembre 2014.

La Chine semble ainsi faire face à un certain dilemme, entre la volonté de diffuser une idéologie réformatrice sur le plan économique en Corée du Nord, et la crainte de déstabiliser un État qui se remet progressivement de crises économiques sévères et qui, à la fin des années 2010, a remis sérieusement en cause ses élans réformateurs menant notamment à la purge, menée au sein du Parti des travailleurs, dont ont été victimes certains responsables économiques, tel Pak Nam-gi, directeur du département des prévisions et des finances du Parti, en 2010<sup>16</sup>. Le professeur Lee Heo-ok de l'université Seonggyungwan met également en doute les rumeurs concernant un arrêt des exportations chinoises de pétrole à la Corée du Nord au premier semestre 2014. Si certains estiment que cette mesure, dont la réalité demeure à vérifier, pourrait indiquer une tentative de la Chine de « domestiquer » la Corée du Nord à la suite de l'essai nucléaire de 2013, le professeur estime qu'il est fort possible, à l'inverse, que la Chine ait offert ce pétrole à la Corée du Nord, le faisant ainsi disparaître des statistiques officielles. En effet, le professeur estime que, malgré les rumeurs publiées dans la presse coréenne, le soutien de la Chine à son voisin se maintient et qu'il est difficile de parler d'une vraie détérioration des relations entre les deux pays, battant en brèche les analyses du *Chosun Ilbo*.

### **La Corée du Sud, grande perdante du rapprochement économique continue entre Pékin et Pyongyang**

Prenant en compte la volonté nord-coréenne d'ouvrir partiellement l'économie du pays aux investissements internationaux, dont chinois, les analyses sud-coréennes s'inquiètent de l'absence de politique économique sud-coréenne en direction de la Corée du Nord.

---

<sup>16</sup> Sur les purges successives en Corée du Nord : Levi Nicolas, « Purges et remaniements sous Kim Jong-un », *Korea Analysis*, n° 4, octobre 2014.

Pour Kim Bo-geun, directeur de l'institut de l'unification du *Hankyoreh*, journal de gauche coréen, la Corée du Nord peut en effet choisir théoriquement entre la Chine et la Corée du Sud comme source d'investissements, les États-Unis et le Japon maintenant pour l'heure leur embargo sur les investissements en direction du pays. En revanche, les mesures du 24 mai 2010, prises à la suite du torpillage du navire sud-coréen *Cheonan*, limitent tout nouvel investissement sud-coréen en Corée du Nord. Ainsi, la Corée du Sud n'investit plus aussi activement dans le Nord, comme ce fut le cas au début des années 2000, ce qui constitue un obstacle majeur au « jackpot de l'unification » sud-coréen, terme utilisé par l'administration de Park Geun-hye, et ce au grand avantage de la Chine.

La majorité des ZES créées par la Corée du Nord sont situées à la frontière chinoise ou le long des côtes de la Péninsule. Leur localisation semble bénéficier théoriquement avant tout à l'économie chinoise. Cette analyse permet de renverser notamment l'image d'une Corée du Nord complètement dépendante de la Chine. En effet, Kim Bo-geun fait apparaître le pays comme non pas soumis aux investissements chinois mais, au contraire, comme un faiseur de roi. En effet, c'est bel et bien la Corée du Nord qui apparaît comme le pays qui décidera de qui remportera le jackpot de l'unification, malgré l'ambition sud-coréenne en la matière.

Dans un second article, Kim Bo-geun continue à développer sa vision pessimiste pour la Corée du Sud. Selon lui, la Corée du Nord ne cherche plus à attirer les investissements sud-coréens dans ses ZES, compte tenu des lois d'investissement rendues publiques.

En effet, les lois sur les zones économiques de Rason et de l'île de Hwanggumpyong de décembre 2011, mais aussi celle sur les zones économiques de développement de mai 2013 définissent les investisseurs comme des « corporations étrangères, individus, organisations économiques, ou Coréens vivant à l'étranger ». Le terme de « capital sud-coréen » ne fait pas partie des listes d'investisseurs potentiels, et contraste avec la loi sur le complexe industriel de Kaesong et la zone touristique spéciale de Kumgang qui le mentionnait.

Ainsi, Park Chang-mon, ancien ambassadeur en Chine et secrétaire général du nouveau Comité de conseil national pour la réunification, récemment créé par la Présidente Park, estime que la Corée du Sud a désormais besoin de la Chine pour pouvoir atteindre son objectif de réunification nationale. Pour cela, Séoul doit persuader Pékin de coopérer. Une coopération sino-sud-

coréenne est en effet devenue indispensable alors que les rares changements économiques en Corée du Nord sont pour l'instant influencés par la Chine et non par la Corée du Sud.

**« La majorité des ZES créées par la Corée du Nord sont situées à la frontière chinoise ou le long des côtes de la Péninsule, et bénéficie théoriquement avant tout à l'économie chinoise. »**



## 9. Le tourisme en Corée du Nord : vers la fin du « pays ermite » ?

ANTHONY MARANGHI

### SOURCES :

- La République populaire démocratique de Corée (RPDC) veut développer le tourisme et en faire une "industrie majeure" », Joseon jung-ang tongsin (KCNA), 28 août 2013.
- « Kim Jong-un réussira-t-il à faire du tourisme une aubaine? », interview vidéo de Shim Sang-Jin<sup>17</sup> et Kim Kwang-Jin<sup>18</sup> sur Yonhap Television News, 18 juin 2014.
- Choi Pil-soo, Kim Jiyeon et Na Seung Kwon, « Échanges entre la Corée du Nord et la Chine en termes de politiques touristiques et quant à leurs implications », institut coréen pour les politiques économiques internationale (KIEP), 30 décembre 2013.
- « La Corée du Nord et la Chine simplifient les passages à la frontière pour les touristes chinois », *Yonhap*, 5 mai 2014.
- Lim Eul-chul<sup>19</sup>, « Les zones économique spéciales et le tourisme en Corée du Nord :

<sup>17</sup> Professeur en administration du tourisme, université de Gyeonggi.

<sup>18</sup> Chercheur à l'institut pour la stratégie nationale de sécurité (INSS).

<sup>19</sup> Professeur à l'Université Gyeonggi.

évaluation et prévisions », conférence internationale 2014 de la Fondation Friedrich Naumann/institut pour les études de l'Extrême orient – université Kyungnam, 11 juin 2014.

- « Un séminaire sur le tourisme international a été organisé en RPDC », Joseon jung-ang tongsin (KCNA), 24 août 2013.

- « L'aubaine que constitue le tourisme, le rêve de la Corée du Nord », *Yonhap*, 17 juin 2014.

Depuis son arrivée au pouvoir, Kim Jong-un semble s'efforcer de réformer l'économie du pays<sup>20</sup>. En août 2013, le directeur de la Compagnie de voyage international de la Corée du Nord, Jo Song Gyu, annonçait l'intention de son pays de développer le secteur du tourisme et d'en faire une des « industries majeures ». Le régime de Kim Jong-un poursuit en cela les efforts de son père, Kim Jong-il, qui avait porté une attention particulière au développement de ce secteur dès 2009, à la suite du second essai nucléaire nord-coréen et notamment après signature d'un mémorandum sur le tourisme bilatéral signé lors de la visite de l'ancien Premier ministre chinois, Hu Jintao, dans le pays.

Le jeune dirigeant est cependant allé plus loin que son père en favorisant la création, en avril 2014, d'une école de tourisme à Pyongyang et de cursus de formation spécifique à l'université Kim Il-Sung. Une des priorités de la Corée du Nord est en effet de former des professionnels dans le secteur des services, y compris le tourisme, alors que ce secteur demeure sous-développé dans le pays. Le tourisme représente en effet une aubaine pour la Corée du Nord, selon les observateurs sud-coréens. Alors que le tourisme intercoréen s'est arrêté brutalement en 2008, le développement du

<sup>20</sup> À ce sujet, lire notamment dans ce numéro : Cheong Seong-chang, « L'anatomie du pouvoir de Kim Jong-un », *Korea Analysis*, n° 4, octobre 2014.

tourisme chinois est une nouvelle priorité du régime nord-coréen, qui mise également sur le développement de zones touristiques au sein de la dizaine de zones économiques spéciales. Cependant, ces mêmes observateurs sont perplexes quant aux prévisions nord-coréennes et doutent que le tourisme chinois puisse « exploser » ces prochaines années, étant avant tout un tourisme de la mémoire d'une poignée de chinois âgés.

### **L'aubaine<sup>21</sup> que constitue le tourisme pour la Corée du Nord**

La Corée du Nord possède tout d'abord un potentiel touristique majeur tant naturel que culturel pour les touristes étrangers. Kim Kwang-Jin, de l'INSS, rappelle par exemple que de nombreuses régions du pays sont encore préservées de l'urbanisation et que les montagnes au centre de la littérature et de l'imaginaire coréens - Geumgangsán, Wonsan ou encore Paektusan – se trouvent en Corée du Nord. De plus, sont situés dans le pays le complexe des tombes Koguryo, unique notamment en raison du grand nombre de fresques peintes du premier millénaire, et la vieille ville historique de Kaesong, deux sites majeurs dans l'histoire coréenne et inscrits au patrimoine mondial de l'humanité, respectivement en 2004 et en 2013.

C'est ce potentiel que la Corée du Nord de Kim Jong-un tente de mettre en valeur, avec une série d'objectifs complémentaires. Shim Sang-jin estime que Kim Jong-un est le premier à penser que le tourisme constitue un nouveau marché et un véritable moteur de croissance pour l'économie nord-coréenne. Lim Eul-chul

---

<sup>21</sup> Le terme d'aubaine (coréen) est un mot utilisé quotidiennement dans la presse sud-coréenne depuis la volonté affichée de la Présidente Park de faire de la réunification non pas un fardeau mais une aubaine. À ce sujet, lire : Kim Hyeong Ki, « L'unification coréenne est-elle une aubaine ou un fardeau ? », *Korea Analysis*, n° 2, mars 2014.

estime en effet que le tourisme propose un plus grand retour sur investissement que l'industrie, qu'il est un moyen facile, pour la Corée du Nord, d'amasser des devises étrangères et qu'il permet également, en couplant zone touristique et zone économique spéciale, d'attirer les investissements étrangers dans ces zones prioritaires (à l'exemple de l'île d'Onsung, sur la rivière Tumen). Kim Yong-hyeon, professeur en études nord-coréennes à l'université de Dongguk, explique que le jeune dirigeant entend montrer à la communauté internationale le dynamisme économique de la Corée du Nord à travers le développement du tourisme. Un objectif de communication partagé par Kim Kwang-Jin, selon qui le tourisme sert d'outil de propagande au régime dans le but d'exposer une image unifiée et contrôlée de la Corée du Nord au peuple nord-coréen et aux étrangers. De plus, le tourisme profite avant tout à l'élite qui obtient des devises étrangères à travers notamment la vente des souvenirs et l'emploi des guides et traducteurs. C'est en ayant conscience de l'aubaine que représenterait le tourisme que Kim Jong-un aurait, selon Lim Eul-chul, défini l'objectif ambitieux d'atteindre un million de touristes dans un futur proche.

### **L'arrêt brutal du tourisme intercoréen**

Kim Yong-hyeon évoque l'évolution de l'origine des touristes se rendant en Corée du Nord. Alors qu'il s'agissait à la fin des années 1990 de Japonais d'origine coréenne cherchant à visiter leurs pays d'origine ou celui de leurs parents, les touristes sud-coréens les ont remplacés à partir du début des années 2000 à la suite de la mise en valeur du mont Kumgang, à la frontière intercoréenne et aux tensions entre le Japon et la Corée du Nord à partir de la seconde crise nucléaire de 2003.

Le mont Kumgang, viabilisé depuis 1998, était devenu un des symboles de la Sunshine Policy des Présidents Kim et Roh, politique

de rapprochement entre les deux Corées, et plus d'un million de touristes sud-coréens s'y étaient rendus entre la création de la première zone touristique spéciale en Corée du Nord en 2002 et l'arrêt brutal du flux de touristes à la suite de l'assassinat d'une touriste sud-coréenne en 2008. Le site touristique alors géré par Hyundai, avant sa nationalisation par la Corée du Nord, avait permis au pays d'accumuler les devises sud-coréennes à travers la vente des forfaits touristiques, l'hébergement ou encore la vente de souvenirs. La « remise en route » du site touristique a depuis été un des objectifs du régime nord-coréen, même si celui-ci demeure fermé aux touristes sud-coréens en raison des tensions entre les deux voisins. En juin 2012, Pyongyang faisait cependant voter une loi sur la régulation des taxes sur le site afin de mettre en place une taxe unique, se montant à 14 %, appliquée à toute entreprise et à toute personne réalisant un profit dans la zone afin d'accroître les investissements étrangers.

**« Entre 20 000 et 60 000 Chinois se seraient rendus en Corée du Nord en 2012, représentant plus de 80 % des touristes en Corée du Nord, mais seulement 0,04 % des touristes chinois à l'étranger. »**

### **La priorité donnée au renforcement du tourisme chinois en Corée du Nord**

À la suite de l'arrêt brutal du lucratif tourisme intercoréen, à la fin des années 2000, la Corée du Nord a décidé de faire du renforcement du nombre de touristes chinois une priorité. Première partenaire économique de la Corée du Nord, la Chine est également, de loin, la principale origine des touristes étrangers se rendant dans le pays. Selon l'étude du KIEP, entre 50 000 et 60 000 Chinois se seraient rendus en Corée du Nord en 2012, représentant plus 80 % des touristes en Corée du Nord, mais seulement 0,04 % des touristes chinois

à l'étranger. Même si le nombre de touristes occidentaux a augmenté ces dernières années, passant de 700 au début des années 2000 à 5 000 ces dernières années, le chiffre reste faible. Ces touristes chinois auraient permis à la Corée du Nord de gagner entre 22 millions et 35 millions de dollars en 2012, un montant à comparer aux 86 millions de dollars que la Corée du Nord obtient grâce à l'exploitation du complexe industriel intercoréen de Kaesong.

Le tourisme chinois en Corée du Nord est étroitement contrôlé, et seule une trentaine d'agences de voyages chinoises sont autorisées à organiser des séjours à forfait en Corée du Nord à travers deux formules : un séjour à Pyongyang et dans sa région environnante, ou un séjour dans des villes spécifiques, situées à la frontière sino-coréenne ou dans des zones de tourisme spéciale. Ces zones de tourisme spéciales sont un des nouveaux moteurs du développement de l'industrie du tourisme dans le pays. La Corée du Nord

entend ainsi développer les zones touristiques de Wonsan (la « perle de la mer de l'Est »), Chilbo et Paektu. Selon Lim Eul-chul, trois aéroports militaires ont ainsi été transformés en aéroports civils et, de même, des hôtels militaires ont été reconvertis en hôtels pour touristes<sup>22</sup>.

Fin août 2013, le président de l'Agence officielle nord-coréenne pour les voyages internationaux (KITC), Cho Song Gyu, a annoncé lors d'un séminaire officiel et devant un parterre de diplomates étrangers et d'agences de voyages

<sup>22</sup> Les aéroports de Samjiyeon près du Mont Paektu, d'Eurang près du Mont Chilbo et de Galma près de Wonsan.



chinoises que la priorité était accordée aux investissements étrangers afin d'améliorer les zones économiques spéciales (ZES) et les zones de tourisme spéciales qui leur sont rattachées. Le régime, sans attendre ces investissements étrangers, tente de moderniser notamment le port de Wonsan afin de mettre aux standards internationaux les installations touristiques et de pouvoir y accueillir davantage de touristes, notamment chinois.

De plus, de nombreux projets concrets récents visent à attirer ces touristes chinois. À la mi-avril 2014, un train touristique faisant la liaison entre la province chinoise de Jilin et Pyongyang a été rouverte, après avoir été suspendue pendant douze ans. Fin mai 2014, des randonnées à vélo allant de la frontière sino-nord-coréenne à la ville nord-coréenne de Namyang ont été mises en place ainsi qu'une reprise des excursions en train reliant Tumen au port nord-coréen de Chongjin, sur la côte orientale du pays, ainsi qu'aux monts Chilbo.

### **Les limites au tourisme chinois en Corée du Nord**

La volonté nord-coréenne de développer le tourisme avec la Chine connaît cependant un certain nombre de limites que soulignent les observateurs sud-coréens. Lim Eul-chul, professeur à l'université Kyungnam, s'exprimant à une conférence germano-coréenne en juin 2014, estimait que le plus grand obstacle au développement du tourisme entre les deux pays n'était pas un problème d'infrastructures ou de demande chinoise, mais avant tout un problème politique. En effet, à chaque provocation nord-coréenne, la Chine tend à restreindre les flux de touristes chinois vers la Corée du Nord pour des raisons de sécurité, comme ce fut le cas d'avril à juin 2013 à la suite du troisième essai nucléaire nord-coréen. Les agences de tourisme des villes de Dandong et Yanbian, points de passage

des touristes chinois, avaient reçu l'ordre de stopper tous leurs projets touristiques vers le pays voisin. Cet avis est notamment partagé par Kim Kwang-Jin de l'INSS.

Selon l'étude du KIEP, le tourisme chinois en Corée du Nord n'est également pas très prometteur. Premièrement, les investissements nord-coréens dans les infrastructures du pays n'ont pas accru la demande chinoise alors que les touristes chinois se rendent dans des sites spécifiques dont les programmes de tourisme n'ont pas été renouvelés. Deuxièmement, le tourisme chinois est avant tout un « tourisme du souvenir », se portant sur la Guerre de Corée<sup>23</sup>. Ce tourisme chinois concerne avant tout des personnes âgées nées avant les années 1950, et non les jeunes, ce qui n'apparaît pas comme un tourisme soutenable à long terme. Troisièmement, se rendre en Corée du Nord demeure compliqué pour les touristes chinois, notamment en raison des délais d'obtention des visas et du faible nombre de points de passage à la frontière. Enfin, les agences de voyages chinoises n'ont que peu de marge de manœuvre pour attirer les touristes chinois, le tourisme en Corée du Nord était très réglementé et étroitement surveillé.

La Corée du Nord entend de faire du tourisme un nouveau moteur de croissance. Il convient de souligner que cette priorité est parfois conjuguée avec une autre priorité du régime nord-coréen, le développement des infrastructures sportives, avec l'objectif d'asseoir la légitimité de Kim Jong-un grâce à un soutien populaire. La Corée du Nord entend donc développer un « tourisme sportif » à l'exemple de l'ouverture de la première station de ski du pays, à Masik-Ryong, en 2013. Celle-ci a été décrite par Kim Jong-un comme étant « un des symboles éclatants de notre politique de développement » et

<sup>23</sup> Lim Eul-chul estime aussi que si « les Occidentaux se rendent en Corée du Nord par curiosité, les Chinois s'y rendent par nostalgie ».

apparaît comme la première d'une série de stations, notamment dans les monts Peaktu et Kumgang. La participation de 225 amateurs étrangers au marathon Mangyongdea de Pyongyang, le 13 avril 2014, avait également été autorisée pour la première fois dans le pays. Cependant, comme le souligne les observateurs sud-coréens, les volontés nord-coréennes se confrontent aux réalités pratiques et politiques de la Corée du Nord, et rien ne dit que le développement du tourisme, qui constitue pour certains une aubaine, n'aura pas finalement constitué qu'un simple rêve.

# DÉCALAGE

## 10. La ville nouvelle de Sejong : un contrepoids à la « République de Séoul »

ALEXANDRA LICHÁ<sup>24</sup>

### SOURCES :

- Chun, Young-Pyoung<sup>25</sup>, « Une analyse critique du projet de la ville de Sejong dans le contexte d'un système de gouvernance administrative », *Recherche en sciences sociale*, vol. 17, n° 1, 2010.
- KBS, *Current Affairs in Focus*, émission « Controverses sur la révision des plans de la ville de Sejong », 22 janvier 2010.
- Cho Chung-un, « La ville de Sejong fête son premier anniversaire alors que les inquiétudes croissent », *The Korea Herald*, 30 juin 2013.
- Choi Joon-ho et Park Sung-tae, « Pour certains, la ville de Sejong est juste trop loin », *Korea JoongAng Daily*, 8 avril 2013.

<sup>24</sup> L'auteur voudrait remercier le centre de recherches sur la Corée de l'EHESS de l'avoir accueilli pour son stage de fin d'études dans le cadre du projet de recherche « Capitales coréennes », qui lui a permis de travailler le sujet des villes nouvelles en Corée du Sud, dont Sejong.

<sup>25</sup> Research fellow au centre de recherches en sciences sociales de l'université de Jeju, professeur émérite à l'université de Daegu.

- Kim Dong-ho et Choi Joon-ho, « La vie à Sejong, c'est toute une histoire », *Korea JoongAng Daily*, 18 novembre 2013.

- Oh Seok-min, « La séparation familiale préoccupe les fonctionnaires déménageant à Sejong », *Yonhap News Agency*, septembre 2012.

- Kim Rahn, « Des officiels souffrent du syndrome des bâtiments défectueux », *The Korea Times*, 14 janvier 2013.

- Yoon Ja-young, « La ville de Sejong se stabilisera bientôt », *The Korea Times*, 31 mars 2014.

La ville de Sejong, dont la construction a débuté en 2011, est la nouvelle capitale administrative de la Corée du Sud. Elle doit son nom au roi Sejong le Grand, créateur de l'alphabet coréen et illustre monarque du royaume coréen de la période de Chosŏn<sup>26</sup>. Sejong est située dans la région du Chungcheong du Sud, à 120 km de Séoul, et à côté de la ville de Daejeon, troisième ville du pays. Elle est devenue, après Séoul, la deuxième «ville spéciale» (*teukbyeolsi*) de Corée du Sud<sup>27</sup> et se présente de fait, non comme une rivale de Séoul, mais au moins comme un contrepoids.

Alors que le projet de sa construction a été à de nombreuses reprises repoussé dans le temps, la ville accueille désormais la majorité des administrations du gouvernement central. La ville abrite ainsi 16 ministères et 20 agences gouvernementales. Elle devrait atteindre sa population maximale – 500 000 habitants – en 2030. Sa construction aura coûté 22 500 milliards de wons (17 milliards d'euros), soit

<sup>26</sup> Certains sites historiques aux alentours de la ville et en rapport direct avec le roi Sejong sont notamment mis en valeur comme le Jeonuichosu (source d'eau qui a guéri le roi d'une maladie à l'oeil) ou le tombeau de Kim Jong-seo, un fonctionnaire de la cour.

<sup>27</sup> Ce statut est différent de celui des « villes métropolitaines », au nombre de six : Busan, Ulsan, Incheon, Gwangju, Daegu et Daejeon.

environ 6 % du budget national en 2014. Le projet de construction de la ville Sejong a provoqué plusieurs débats et controverses en Corée du Sud dont nous traitons dans cet article.

## L'importance politique de la région de Chungcheong

La ville de Sejong est localisée, non sans raison, dans la région de Chungcheong. Cette région joue un rôle unique dans la politique nationale car elle constitue un pivot lors des élections, équivalent coréen d'un *swing state* américain. La VI<sup>e</sup> République, en Corée du Sud, est marquée par un régionalisme appuyé; les électeurs se prononcent tout autant sur des personnalités politiques et leur ancrage géographique que sur un programme politique. Le choix de l'électorat semble ainsi fortement motivé par la personnalité et le profil des candidats, notamment leur origine régionale.

Les deux régions électorales pivots en Corée du Sud sont le Yeongnam (région de Gyeongsang + Busan) d'où viennent notamment les présidents Roh Tae-woo, Kim Young-sam ou Park Geun-hye, et le Honam (région de Jeolla + Gwangju), région de l'ancien Président Kim Dae-jung. Les habitants de Chungcheong sont souvent ceux qui tranchent, en apportant ou non leurs voix, la bataille électorale au niveau national. Les votes du Chungcheong ont été décisifs dans l'élection tant de Roh Moo-hyun que de Lee Myung-bak. Le choix de la localisation de la nouvelle capitale administrative du pays doit donc être appréhendée dans une logique non de neutralité politique ou de consensus bipartisan, mais de reconnaissance du poids politique décisif de cette région.

## L'échec d'un projet de transfert complet de la capitale

L'idée de transférer la capitale sud-coréenne date de la période dictatoriale de Park Chung-hee. Le chef d'État voulait écarter la capitale de la frontière intercoréenne et limiter ainsi l'exposition de la ville à la menace conventionnelle et balistique exercée par la Corée du Nord. Cependant, le projet a connu une véritable accélération durant la présidence de Roh Moo-hyun, au début des années 2000. Outre ces raisons sécuritaires, le dirigeant libéral cherchait à résoudre les « problèmes typiques » des grandes métropoles mondiales. En effet, Séoul concentre presque 50 % de la population et 40 % du PIB de la Corée du Sud, souffre d'un lourd trafic routier, d'une forte pollution, et fait face à un fort accroissement du coût de vie. Par sa proposition de transférer la capitale vers la région de Chungcheong au centre du pays, Roh visait de plus à équilibrer le développement économique du pays, réduisant le poids de Séoul, la « République de Séoul », tout en favorisant le développement d'une autre province.

Or, ce projet initial a été contesté par Lee Myung-bak, alors maire de Séoul (2002-2006), qui a demandé à la Cour constitutionnelle de se prononcer. Cette dernière a considéré, en 2004, le transfert de la capitale comme anticonstitutionnel, Séoul étant la capitale traditionnelle et historique de la Corée<sup>28</sup>. Le projet a donc dû évoluer et ne plus correspondre qu'à un transfert de la capitale administrative du pays. Le nouveau projet, voté en 2005, permet ainsi le transfert de nombreuses administrations mais doivent demeurer à Séoul les institutions-clés comme la Maison Bleue (*Cheongwadae* – le palais présidentiel) et l'Assemblée nationale.

## Un plan modifié par Lee Myung-bak, critiqué par Park Geun-hye

Devenu Président en 2008, Lee Myung-bak a cherché une nouvelle fois à modifier le projet, souhaitant créer une ville dévolue à la science, un centre d'innovation technologique permettant de former une *science belt* à la coréenne, profitant notamment de la proximité de la KAIST (école polytechnique jouissant d'une grande renommée nationale), à Daejeon. Ce « plan modifié » a connu un vif soutien du Premier ministre Chung Un-chan. L'émission de KBS dédiée à Sejong City rappelle que le gouvernement de Lee Myung-bak prévoyait de façon optimiste que le « plan modifié » apporterait un taux d'emploi de 100 % à la province du Chungcheong, prévision mise en doute par l'émission.

Le « plan modifié » de Lee a cependant été à son tour contesté par Park Geun-hye, alors membre de son propre parti, le Hannara, en 2010. En vue des élections régionales de juin 2010 et de la présidentielle de 2012, la fille de Park Chung-hee soulignait la nécessité de tenir la promesse faite aux habitants de Chungcheong, ainsi que le rappela l'émission dans de KBS. De plus, le projet de 2005 avait été voté notamment avec les voix de son parti et une contestation du projet initial aurait été incohérente avec les engagements du parti conservateur. Son opposition, avec le soutien de l'Assemblée nationale, a alors conduit à la démission du Premier ministre Chung Un-chan. La construction de Sejong, en tant que nouvelle capitale administrative, confiée à une agence gouvernementale spécialement dédiée, la MACCA (Multifunctional Administrative City Construction Agency), a alors pu continuer.

---

<sup>28</sup> Séoul a remplacé Kaesŏng (en Corée du Nord) comme capitale de la dynastie Chosŏn au début du XV<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion du monarque T'aejo.

## Sejong comme modèle d'urbanisme visionnaire

En dehors de sa fonction de nouvelle capitale administrative, Sejong a été conçue pour servir de vitrine aux technologies urbaines de pointe. Conformément à la tendance actuelle des nouvelles villes planifiées, la nouvelle capitale rassemble des éléments d'urbanisme relevant des principes « écologiques » et de « développement durable ». S'étendant sur 73 km<sup>2</sup>, soit 70 % de la superficie de Séoul, Sejong peut se vanter d'être constituée à 50 % d'espaces verts, le taux le plus élevé parmi les villes sud-coréennes, selon le site officiel de la MACCA. Dans les rues principales, la circulation est réservée au transport en commun, les métros (BRT); des véhicules électriques avec ou sans chauffeur sont testés. De surcroît, pour favoriser un transport alternatif aux voitures, la ville est équipée de pistes cyclables recouvertes d'un toit formé de panneaux solaires sensés alimenter jusqu'à 1 800 ménages. La collecte pneumatique des déchets trie ceux-ci avant de les transférer aux centrales électriques de biomasse et de méthane, permettant de mettre en place à grande échelle un système expérimenté dans certains « éco-quartiers » en Europe. Lee Cheong-jae, le président de la MACCA, estime ainsi que Sejong est non seulement une ville nouvelle mais une ville de planification future (*future planning city*), qui attirera par sa modernité. Cependant, la ville nouvelle fait face à de nombreux problèmes.

## Des problèmes pratiques liés au transfert de la capitale administrative

Le transfert des ministères et des agences gouvernementales a été effectué en trois phases, entre septembre 2012 et décembre 2013. Ajouté à la séparation géographique des institutions (les principales étant restées à Séoul, ce qui a créé de fait une séparation géographique notamment entre une partie du pouvoir exécutif et le pouvoir législatif), s'en est suivie une « division du gouvernement central » (*jungang jeongbu bunhal*), qui nourrit la critique principale adressée au projet gouvernemental. Chun Young-pyoung présente dans son article cette division comme « irrationnelle » car elle fait courir le risque de conduire à l'inefficacité du gouvernement et de mettre le pays en danger, en cas de crise.

**« Séoul concentre presque 50 % de la population et 40 % du PIB de la Corée du Sud, souffre d'un lourd trafic routier, d'une forte pollution, et fait face à un fort accroissement du coût de la vie. »**

En mars 2014, le vice-ministre des Finances, Choo Kyung-ho, déclarait au *Korea Times* que le nombre de réunions à

Sejong avait augmenté au détriment de celles tenues à Séoul. Cependant, malgré les efforts de la Présidente Park pour renforcer l'usage des visioconférences au sein des administrations, beaucoup de fonctionnaires continuent de se rendre à Séoul et d'en revenir, plusieurs fois par semaine. Le budget, pour ces déplacements, était estimé à 130 milliards de wons (100 millions d'euros) en 2013 (Choi et Park, 2013). De surcroît, de nombreux hauts fonctionnaires, dont le Premier ministre, ont décidé de rester à Séoul, finançant leur propre bureau afin de garder une proximité avec leur réseau socioprofessionnel.

## Une ville fantôme évitée par les Séoulites

Même si Sejong sait attirer par les prix bon marché de l'immobilier et par sa propreté, 75 % des nouveaux habitants entre 2011 et 2012 étaient des habitants de la province du Chungcheong et non des habitants de Séoul. En effet, le désagrément que constituent les voyages entre les deux capitales pèse également sur la vie privée des fonctionnaires, comme le rappelle Oh Seok-min. La famille de nombre d'entre eux est restée vivre à Séoul et ils doivent rentrer à Séoul durant les week-ends. Leur ménage doit financer deux logements – ce qui rappelle, au niveau national, le phénomène de *kkirogi appa*, le père-sacrifice<sup>29</sup>. D'autres, entre 44 % et 23 % des fonctionnaires selon la phase du transfert, ont fait le choix de ne pas vivre à Sejong et font quotidiennement l'aller-retour (5 heures de trajet cumulées). Pour ces familles, quitter Séoul constitue un risque important, notamment du fait de la crainte que l'éducation des enfants ne soit pas d'aussi bon niveau que dans la capitale politique, ou par la crainte que l'époux/l'épouse ne puisse trouver un travail dans le Chungcheong.

À ceux qui voyagent à Séoul tous les week-ends pour retrouver leurs familles s'ajoutent ceux qui effectuent le même déplacement pour retisser leurs réseaux sociaux ou pour partir à la recherche d'un/e époux/épouse. Cho Chung-un rappelle que cette transformation de Sejong en ville fantôme (*yuryeong tosihwa*) le week-end est accentuée par le manque de divertissements, les équipements correspondant étant encore souvent en construction. Après presque trois ans de fonctionnement, Yoon Ja-young souligne que les Séoulites préfèrent avant tout déménager à Daejeon, surtout dans le quartier

de Yusong, ou, comme le vice-ministre Choo Kyung-ho, à Osong, près de la station du KTX (train à grande vitesse sud-coréen).

## Les conséquences liées au fait de vivre sur un chantier permanent et dont le budget est à la baisse

Arrivée au pouvoir début 2013, Park Geun-hye a poursuivi la construction de Sejong. Cependant, la ville a fait face à des réductions budgétaires de 17 % – les budgets liés aux infrastructures ont été les plus affectés, selon Cho Chung-un – qui ont un impact sur la qualité des constructions et même sur la santé des habitants de la ville. Premièrement, faute de financement, le KTX ne s'arrête qu'à Osong, situé à 15-20 minutes en bus ou en taxi du siège du gouvernement, et non à Sejong. Deuxièmement, si l'immobilier est bon marché à Sejong, c'est parfois dû au fait que les bâtiments ont été construits à la va-vite. En 2013, les habitants du « Premier Village » (*Cheot maeul*, premier complexe d'appartements résidentiels de la ville) ont ainsi protesté pour des problèmes de chauffage, d'isolation et de ventilation. En mars 2014, la presse coréenne (*News 1*, *Ohmy News*, *WOW Hanguk Kyeongjae TV* ou *The Kyunghyang Shinmun*) a commencé à aborder le scandale des appartements « Moamiraedo », construits sans armatures propres, ce qui crée un risque d'écroulement.

Troisièmement, la construction et les retards pris dans celle-ci ont des effets indirects sur la santé des habitants de Sejong. La construction des bâtiments publics et des immeubles d'habitation ont accru les niveaux de pollution aux particules qui dépassaient de 4 à 10 fois les seuils légaux, selon le Korea Institute of Construction Technology<sup>30</sup>. Les habitants de

<sup>29</sup> Évoqué sur le plan international par Kim Oh, « Le dilemme coréen : réussite professionnelle ou satisfaction personnelle », *Korea Analysis*, n° 3, juin 2014.

<sup>30</sup> Pour une étude de la pollution aux particules en Corée du Sud : Chung Anna, « Quelle politique face à la pollution aux particules fines? », *Korea Analysis*, n° 2, mars 2014.

Sejong vivant sur un immense chantier, cette pollution provoque notamment le « syndrome du bâtiment malsain », rapporte Kim Rahn pour *The Korea Times*, dont les symptômes sont des maux de tête sévères ou encore l'irritation de la peau, etc. S'y ajoute le manque d'infrastructures de divertissements qui, avec le stress et la solitude, fait de Sejong le « champion » national en termes d'alcoolisme et de personnes qui fument, selon le Korea Center for Disease Control and Prevention.

Kim Myong-sik, un ancien haut fonctionnaire et éditeur en chef de *Korea Herald*, explique ainsi que pour « sauver » la ville de Sejong, cet « enfant illégitime de la politique », la Présidente Park devrait réaliser un transfert complet des institutions coréennes, y compris la Maison Bleue et l'Assemblée nationale, comme l'avait prévu initialement le Président Roh Moo-hyun. Choo Kyung-ho, vice-ministre des Finances, cité Yoon Ja-young, est plus optimiste et estime que c'est avant tout son projet de dérégulation économique, créateur espéré d'emploi, qui permettra de stabiliser la nouvelle capitale administrative en la rendant prospère.



## Léonie Allard

étudie un double master études européennes et asiatiques à Sciences Po Paris et à l'université Fudan à Shanghai. Diplômée de l'INALCO en études coréennes, elle a rejoint le programme Corée d'Asia Centre en juin 2014. ([l.allard@centreasia.eu](mailto:l.allard@centreasia.eu)).

## Antoine Bondaz

est le coordinateur de la revue Korea Analysis. Doctorant à Sciences Po Paris, il est un ancien *Invited Visiting Fellow* du centre IIRI de Korea

University et *Senior Research Intern* de l'East Asia Institute. Il travaille principalement sur les relations entre la Chine et les deux Corées. ([a.bondaz@centreasia.eu](mailto:a.bondaz@centreasia.eu)).

## Cheong Seong-chang

est Senior Research Fellow à l'institut Sejong et spécialiste des questions de politique intérieure en Corée du Nord. ([softpower@sejong.org](mailto:softpower@sejong.org)).

## Eun Jaeho

est directeur de recherche à l'Institut coréen pour l'administration publique et Professeur associé à l'École des hautes études internationales et régionales de l'Université HANKUK des études étrangères. ([eun@kipa.re.kr](mailto:eun@kipa.re.kr)).

## Kim Wook

est professeur de sciences politiques à l'université Paichai. Il est l'ancien président de l'association coréenne pour les études électorales et est actuellement vice-directeur du Centre coréen de données en sciences sociales. ([wkim@pcu.ac.kr](mailto:wkim@pcu.ac.kr)).

## Lee Chunghee

est professeur au sein du département de science politique et de diplomatie de l'université HANKUK des études étrangères. Il est l'ancien président de l'Association Coréenne de Science Politique et président de commission pour la transmission des débats lors des élections nationales. ([chlee815@hotmail.com](mailto:chlee815@hotmail.com)).

## Nicolas Levi

est chercheur en sciences politiques et économiques à l'Académie des Sciences de Pologne. Il est également consultant interculturel et économique spécialisé sur la Corée et auteur de plusieurs ouvrages sur la péninsule. ([nicolas\\_levi@yahoo.fr](mailto:nicolas_levi@yahoo.fr)).

## Alexandra Lichá

est diplômée de Sciences Po Paris et doctorante en anthropologie à l'Université Charles à Prague. Ses recherches portent sur les politiques publiques de la ville et sur l'anthropologie urbaine, surtout en Asie Pacifique. Elle prépare sa thèse sur la gestion de l'héritage urbain colonial dans le cadre de la mémoire collective et du city-branding à Incheon et à Kobe. ([alex.lichá@seznam.cz](mailto:alex.lichá@seznam.cz)).

## Lim Seong-Ho

est le chef du service de recherche de l'Assemblée nationale coréenne et professeur à l'université Kyunghee. Il était auparavant président de l'Association coréenne pour l'étude des partis politiques et président de l'Association coréenne des études régionales internationales. ([limsh@khu.ac.kr](mailto:limsh@khu.ac.kr)).



## **Anthony Maranghi**

est diplômé de l'IEP de Bordeaux et de l'EHESS. Il est un ancien *Senior Research Intern* de l'East Asia Institute de Séoul. Il travaille principalement sur les journalistes face à l'objet «Corée du Nord». ([anthony.maranghi@hotmail.fr](mailto:anthony.maranghi@hotmail.fr)).

## **Park Jai Chang**

est l'ancien président de l'Association coréenne d'administration publique et du comité spécial pour la réforme politique du Parti au pouvoir Saenuri. Il copréside avec le premier ministre la commission présidentielle pour la promotion de la décentralisation et est professeur émérite à l'université des femmes Sookmyung. ([jjcpark@sm.ac.kr](mailto:jjcpark@sm.ac.kr)).



**Korea Analysis** est une revue d'actualité, s'inspirant du même modèle que les deux revues phares d'Asia Centre, *China Analysis* et *Japan Analysis*. Certains articles sont basés sur des sources locales (journaux, sites internet, revues,...), d'autres sont des articles ou des interviews d'universitaires et leaders d'opinion coréens. Les sujets des articles sont directement tirés de l'actualité coréenne, parmi les thèmes faisant débat dans la presse. La revue relaie et synthétise les points de vue locaux sur les événements actuels du pays et de la péninsule. Plus précisément, *Korea Analysis* couvre les sujets liés aux enjeux géopolitiques et sécuritaires dans la péninsule coréenne, la situation en Corée du nord et les relations intercoréennes, mais également à la politique, l'économie et la société coréennes.

**Directeur de la publication** : François Godement

### **RÉDACTION**

Rédacteur en chef : Junghwan Yoo

Coordinateur : Antoine Bondaz

Auteurs : Léonie Allard, Antoine Bondaz, Cheong Seong-chang, Eun Jaeho, Kim Wook, Lee Chunghee, Nicolas Levi, Alexandra Lichá, Lim Seong-Ho, Anthony Maranghi, Park Jai Chang

Conseiller externe : Rolland Thomas

### **PRODUCTION**

Diffusion, Secrétaire de rédaction (mise en page) : Rozenn Jouannigot

Secrétaires de rédaction (relecture) : Olivier Bosc, Léonie Allard

Impression : ESAT de l'Élan

### **COMMANDES ET ABONNEMENTS**

Version brochée :

abonnement 4 numéros par an : 80 € / 130 000₩

commande par numéro : 25 € / 40 000₩

Version électronique sur notre site :

<http://www.centreasia.eu/publications/korea-analysis>

© Asia Centre  
71 boulevard Raspail  
75006 Paris - France  
[www.centreasia.eu](http://www.centreasia.eu)  
[koreaanalysis@centreasia.eu](mailto:koreaanalysis@centreasia.eu)

*The publication of this journal was supported by the Academy of Korean Studies (Korean Studies Promotions Service) AKS-2013-INC-2230006*



ASIA CENTRE  
centreasia.eu

## Nos revues

### Commandes et abonnements à nos revues brochées

# formulaire

Nom : .....

.....

Prénom : .....

.....

Entreprise : .....

.....

Fonction/Service : .....

.....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Pays : .....

Email : .....

.....

Téléphone : .....

Fax : .....

Total à régler : .....

Date, signature et cachet de l'entreprise :

**Asia Centre**

**71, boulevard Raspail**

**75006 Paris - France**

Paiement par :

chèque à l'ordre d' « Asia Centre »

virement bancaire

RIB : 30004 02790 00010029432 48

Banque : BNPPARB BNPP ASSOCIATION

37, rue d'Anjou 75008 Paris

BIC (adresse SWIFT) : BNPAFRPPAA

IBAN : FR76 3000 4027 9000 0100 2943 248

Nous vous remercions de votre commande.

71 boulevard Raspail  
75006 Paris - France  
Tel : +33 1 75 43 63 20  
Fax : +33 1 75 43 63 23  
www.centreasia.eu  
contact@centreasia.eu  
siret 484236641.00029

Tarifs	Abonnements annuels	Achats à l'unité
<i>China Analysis</i>	90 €	20 €
<i>Korea Analysis</i>	80 €	25 €

- Abonnement à *China Analysis* (6 numéros) : du n°..... au n°.....
- Abonnement à *Korea Analysis* (4 numéros) : du n°..... au n°.....

## **China Analysis**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> n°51, oct 2014 La Chine dans les conflits globaux                      | <input type="checkbox"/> n°35, sept-oct 2011 Chongqing ou Canton : deux modèles chinois  |
| <input type="checkbox"/> n°50, août 2014 Réformer les entreprises d'État                        | <input type="checkbox"/> n°34, mai-juin 2011 La Chine et l'Asie centrale   |
| <input type="checkbox"/> n°49, juin 2014 Internet en Chine                                      | <input type="checkbox"/> n°33, mars-avril 2011 La sécurité énergétique, entre géopolitique et considérations environnementales |
| <input type="checkbox"/> n°48, avr 2014 Le défi démographique chinois                           | <input type="checkbox"/> n°32, janv-fév 2011 Les ambitions navales chinoises   |
| <input type="checkbox"/> n°47, fév 2014 La politique de voisinage de la Chine                   | <input type="checkbox"/> n°31, nov-déc 2010 La Chine au Moyen-Orient   |
| <input type="checkbox"/> n°46, déc 2013 Règles formelles et pouvoir informel                    | <input type="checkbox"/> n°30, sept-oct 2010 Taïwan et les relations entre les deux rives                                      |
| <input type="checkbox"/> n°45, oct 2013 La non-interférence est-elle dépassée ?                 | <input type="checkbox"/> n°29, mai-juin 2010 Diplomatie et nucléaire militaire   |
| <input type="checkbox"/> n°44, août 2013 Art et culture en Chine                                | <input type="checkbox"/> n°28, mars-avril 2010 L'ordre international vu de Chine   |
| <input type="checkbox"/> n°43, juin 2013 Les défis de la modernisation de la défense chinoise   | <input type="checkbox"/> n°27, janv-fév 2010 La Chine et le changement climatique  |
| <input type="checkbox"/> n°42, avr 2013 L'urbanisation en Chine                                 | <input type="checkbox"/> n°26, nov-déc 2009 Immobilier, aux origines de la bulle   |
| <input type="checkbox"/> n°41, fév 2013 La vision chinoise du conflit des Senkaku/Diaoyutai     | <input type="checkbox"/> n°25, sept-oct 2009 La Chine en sortie de crise ?   |
| <input type="checkbox"/> n°40, déc 2012 L'impératif des réformes ?                              | <input type="checkbox"/> n°24, juill-août 2009 L'impossible partenariat avec l'Inde  |
| <input type="checkbox"/> n°39, oct 2012 Comment la Chine voit la Corée du Nord                  | <input type="checkbox"/> n°23, mai-juin 2009 Le parti, entre réformes et crispation  |
| <input type="checkbox"/> n°38, juill 2012 Les voies du maintien de la stabilité                 |  |
| <input type="checkbox"/> n°37, mai 2012 Élections taïwanaises et relations entre les deux rives |  |
| <input type="checkbox"/> n°36, nov-déc 2011 La « sortie » des investissements : quels risques ? |  |

## **Korea Analysis**

- n°1, janv 2014 Introduction aux enjeux actuels de la Corée
- n°2, mars 2014 Instabilité croissante de l'environnement de la Corée du Sud
- n°3 juin 2014 Les particularismes économiques de la Corée du Sud
- n°4 novembre 2014 Le système politique Sud-coréen

Tous les numéros de *Japan Analysis* ainsi que les numéros plus anciens de *China Analysis* sont disponibles uniquement en version électronique sur notre site internet.